

DÉCEMBRE  
1974  
N° 140

# LUMIERES DANS LA NUIT

17<sup>e</sup> ANNÉE  
LE N° 3<sup>F</sup>50

## MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

■ **"BAVIC" A LA CARTE...**

(p. 3)

---

■ **ATTERRISSAGE A LA  
BROUSSE (Charente-  
Maritime)** (p. 5)

---

■ **CI-CONTRE : LE CAS  
D'HAISNES  
(Pas-de-Calais)**

(p. 9)

---

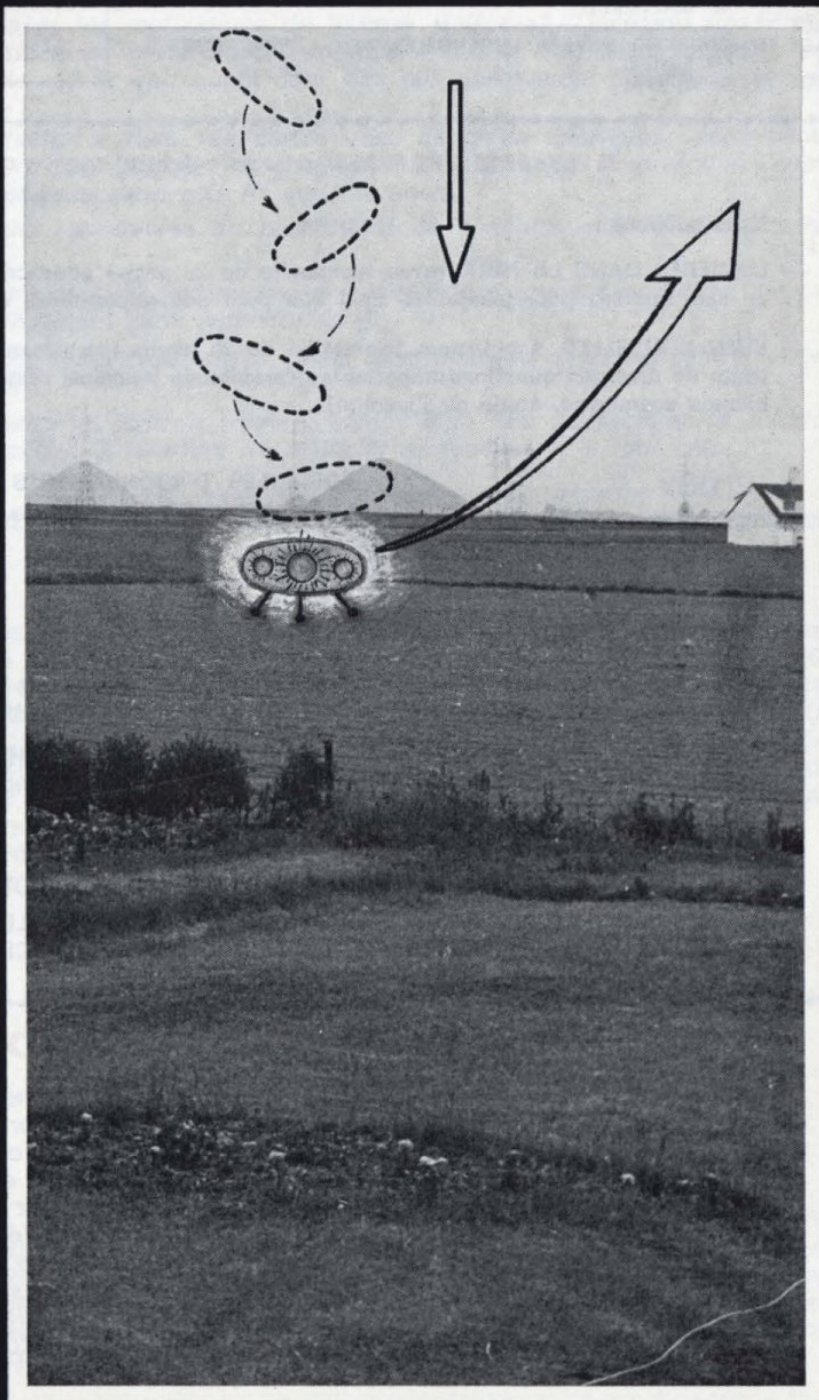
■ **LES GENDARMES  
POURSUIVENT UN  
OVNI** (p. 11)

---

■ **LE CAS PARFAIT DE  
NOHANT-EN-GOUT  
(Cher)** (p. 17)

---

■ **PHOTOS PRISES EN  
SUISSE** (p. 26)



Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

## VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : ENCORE LES « CONTACTÉS », par R. VEILLITH.  
« BAVIC » A LA CARTE... par F. LAGARDE.  
PAGE 5 : ATERRISSAGE A LA BROUSSE (Charente-Maritime);  
enquête de M. CHASSEIGNE.  
PAGE 7 : ATERRISSAGE EN HAUTE-GARONNE; enquête de M. GAY-  
RAL.  
PAGE 8 : PAS-DE-CALAIS : CAS AU SOL ET A BASSE ALTITUDE;  
enquêtes de MM. DURÉNE, GUEGAIN, VERCAIGNE et  
WAMBEKE.  
PAGE 11 : LES GENDARMES D'HEUCHIN (Pas-de-Calais) POURCHAS-  
SENT UN OVNI, LE 23 MARS 1974; enquête de M. DU-  
SART.  
PAGE 12 : UN OVNI AURAIT FAIT FONDRE LE ZINC D'UN TOIT  
A HELLEMES (Nord), le 29 JUIN 1974; enquête de MM.  
VERCAIGNE et WAMBEKE.  
PAGE 14 : ENQUETE A ALZONNE (Aude), par T. REVEL.  
PAGE 17 : NOHANT-EN-GOUT (Cher); enquête de MM. Jean DESBOIS  
et Dominique BETTINI.  
PAGE 21 : AUDELANGE (Jura); enquête de M. TYRODE.  
PAGE 22 : LANGRES (Haute-Marne); enquêtes de Mme GIRAULT et  
M. MACHERET.  
PAGE 24 : EN MOSELLE; enquêtes de M. FRITZ.  
PAGE 26 : COURRIER RESUFO : UNE OBSERVATION AVEC PHOTOS  
EN SUISSE.  
PAGE 28 : COURRIER.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.*

## ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

### FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) :      ordinaire : 46 F — de soutien : 55 F  
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement :                              ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

### ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

## RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Indispensable pour une circulation rapide de l'information et une intervention éventuelle des services de recherches, le réseau téléphonique s'étend aux départements suivants : 02 - 08 - 10 - 14 - 45 - 50 - 51 - 61 - 62 - 59 - 76 - 80 - 89. Seront les bienvenues de nouvelles inscriptions pour les départements : 75 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 27 - 28 - 60 - 77.

Nous insistons sur le fait que les lec-

teurs ne possédant pas le téléphone peuvent participer en demandant un numéro de poste central qui leur sera communiqué contre enveloppe timbrée à leur adresse. Veuillez joindre en outre 3 timbres pour frais d'établissement, copie et envoi de circulaires. Pour renseignements complémentaires, se reporter au N° 134 de LDLN. Paul TOUGERON, 57, rue Etienne-Dolet, 92240 MALAKOFF.

## encore les "CONTACTÉS"

Des lecteurs nous demandent ce qu'il faut penser du récit de Claude Vorilhon, qui dit s'être entretenu plusieurs jours de suite, au Puy de la Vache (près de Clermont-Ferrand), avec des êtres dont la planète d'origine se situerait bien loin du système solaire.

Signalons tout d'abord que depuis plus de vingt ans, quelques dizaines de « contactés » se sont manifestés à travers le monde (aux U.S.A. surtout), et que parmi les plus notoires figurent Adamski, Menger, Kraspedon, Siragusa, etc... Leurs récits seraient très intéressants s'ils permettaient d'avancer dans la solution du problème OVNI; et pour cela il faudrait au moins que des recoupements nombreux puissent être notés sur les éléments principaux qu'ils contiennent.

Or, bien loin de trouver de telles similitudes, ce sont des contradictions criantes qui se font jour (par exemple sur la provenance des OVNI et les motivations de leurs « visites »). Dans ces conditions, alors, que croire et qui croire? Et l'affaire se corse encore lorsque l'on sait que certains récits des « contactés » contiennent des éléments qui se retrouvent dans des cas absolument classiques et solides.

A l'extrême, supposons que les « contactés » aient réellement vécu ce qu'ils décrivent; serons-nous plus avancés pour autant? Certainement pas, puisque les contradictions demeurent d'un récit à l'autre, et que de ce fait aucun ne peut être sérieusement pris en considération.

Il semble que les éléments actuellement rassemblés ne permettent de conclure que par l'alternative suivante :

1/ Les récits des « contactés » sont inventés de toutes pièces (mais alors comment expliquer que ces cas contiennent parfois des éléments physiques bien authentifiés?).

2/ Les « contactés » ont réellement vécu leurs expériences (mais alors pourquoi de telles contradictions sont-elles notées d'un récit à l'autre?).

Et dans un cas comme dans l'autre quelqu'un jette le trouble, ment; bien loin de faciliter la solution du problème OVNI, il s'en trouve compliqué. Il convient de réfléchir sérieusement à tout cela.

R. VEILLITH.

## BAVIC A LA CARTE...

Pour répondre aux vœux de nombreux lecteurs nous donnons des précisions sur le tracé de Bavic — ligne orthoténique découverte par M. Aimé Michel dans son étude de la vague d'OVNI de 1954. Les longitudes indiquées sur la grille ci-dessous ont été calculées par ordinateur, avec une précision de + ou — un mètre sur le terrain, d'après les dernières données géophysiques (laser) en tenant compte des calculs préliminaires

de M. Jacques Vallée — « Les Phénomènes Insolites de l'Espace » édit. « La Table Ronde » 1967. La première ligne horizontale indique les degrés de latitude. On lit au-dessous, verticalement, les longitudes par 1/10 de degré de latitude. Elles sont données par rapport au méridien international de Greenwich : lire + à l'ouest du méridien, lire — vers l'est.

	42°	43°	44°	45°	46°	47°
0	+ 3,9366	+ 2,30770	+ 0,58324	— 1,25025	— 3,20940	— 5,31518
1	+ 3,77764	+ 2,13975	+ 0,40505	— 1,44020	— 3,41299	— 5,53480
2	+ 3,61787	+ 1,97085	+ 0,22575	— 1,63143	— 3,61806	— 5,7562
3	+ 3,45724	+ 1,80096	+ 0,04533	— 1,82394	— 3,82465	— 5,9794
4	+ 3,29573	+ 1,63008	— 0,13622	— 2,01777	— 4,03276	— 6,2044
5	+ 3,13334	+ 1,45820	— 0,31892	— 2,21293	— 4,24244	— 6,4312
6	+ 2,97005	+ 1,28530	— 0,50279	— 2,40943	— 4,45371	— 6,6600
7	+ 2,80585	+ 1,11136	— 0,68783	— 2,60731	— 4,66658	— 6,8907
8	+ 2,64073	+ 0,93639	— 0,87408	— 2,80659	— 4,88110	— 7,1233
9	+ 2,47469	+ 0,76035	— 1,06155	— 3,00728	— 5,09729	— 7,3580

Cette grille de base sert au tracé sur la carte, et pour répondre pleinement aux désirs des lecteurs je vais donner les points de passage de Bavic sur les cartes Michelin. Ces points ont été déterminés sur les cartes au 1/100 000 de l'IGN.

Plus de 20 cartes auraient été nécessaires pour couvrir entièrement Bavic, je n'ai pu en trouver que 15, les autres étant épuisées... Elles sont suffisantes cependant. La précision du tracé est de l'ordre du mm et correspond sur le terrain à 100 m environ. Voici donc ce tracé :

Michelin 85

passé à 200 m au NO de l'église de Biriadou  
passé à 250 m au SE de la gare de Saint-Jean-de Luz  
passé par l'étang de Brindos sous l'aérodrome de la Négresse  
passé à 800 m au SE de la gare de la Négresse  
passé à moins de 100 m au SE de la cathédrale de Bayonne.

Michelin 78

passé à 250 m au SE de l'église de Saint-André-de-Seignanx  
passé par l'église de Saubusse  
passé à 850 m au NO de l'église de Saint-Paul-les-Dax  
passé à 1 500 m au NO de l'église de Pontonx-sur-Adour  
passé à 700 m au SE de l'église de Carcen  
passé à 1 150 m au SE de l'église de Brocas.

Michelin 79

passé à 100 m au NO du château de Lassalle — près Lencouacq — et à Lencouacq  
passé à 1 400 m au SE de l'église de Longueville  
passé à 800 m au NO de l'église de Saint-Barthélemy-d'Agenais  
passé à 100 m au NO de l'église de Laperche  
passé à 500 m au SE de l'église de Castillonès  
passé par l'église de Faurilles.

Michelin 75

passé à 950 m au NO de l'église de Paleyrac  
passé à 250 m au NO de l'église de Meyrals  
passé à 300 m au SE de l'église de Marquay  
passé à 700 m au NO de l'église de St-Geniès  
passé par la Roche et la Draperie-sous-Larche  
passé à 1 250 m au NO de l'église d'Egletons

Michelin 73

passé à 200 m au SE de la gare d'Ussel  
passé à 500 m au SE de l'église de Merlines  
touche la Vervialle au N  
traverse le camp de Bourg-Lastic au N  
passé à 1 000 m au NO de l'église de Gelles — tangente les Quintins au N  
passé à 800 m au SE de l'église de Pontgibaud  
passé à 250 m au SE de la gare de le Vauriat  
passé à 250 m au NO de l'église de Paugnat  
passé à 750 m au NO de l'église de Châtelguyon  
passé au croisement du centre d'Olhat — tangente au S  
passé à 100 m au NO de l'église de Brugeas  
passé à 1 500 m de la gare de Vichy au SE et 1 400 m au SE de celle de Cusset  
passé à 1 100 m au NO de l'église de Saint-Christophe  
passé à 1 400 m au SE de l'église de Loddes

Michelin 69

passé à 200 m au SE de l'église de Lenax  
passé à 100 m au SE de l'église de Luneau  
passé à 50 m au NO de l'église de l'Hôpital-le-Mercier  
passé à 300 m au NO de l'église de Romay — E de Paray-le-Monial  
passé à 200 m au NO de l'église de Grandvaux

passé par l'église de Germagny  
passé par l'église de Buxy  
passé par la gare de Chalon-sur-Saône — tangente le N du rectangle, gare  
passé à 850 m au NO de l'église de Chevrey  
l'alignement Buxy - Chevrey  
passé à 400 m au SE de la gare de Châlons, sur la carte Michelin.

*Il manque ici une carte. Le lecteur voudra bien combler le hiatus en joignant les deux dernières localités par un trait rectiligne: Chevrey et Berthelange.*

Michelin 66

passé à 1 000 m de l'église de Berthelange au NO  
passé à 800 m au SE de l'église d'Audeux  
passé par l'église de Montcey  
passé par l'église de Rigney  
passé à 300 m au SE de l'église de Cubrial  
passé à 1 400 m au SE de l'église de Magny  
passé par l'église de Rougemont-le-Château — Tangente le rond au sud  
passé à 600 m au SE de l'église du Vieux Thann en bordure de la Thur. A 100 m au SE de la chapelle et de son cimetière  
passé à 100 m au NO de l'église d'Ungersheim.

Michelin 62

passé à 300 m au NO de l'église de Réguisheim  
passé à 600 m au SE de l'église d'Obersaasheim  
passé à 300 m au NO de l'église de Gündlingen (Allemagne)  
passé à 1 300 m au SE de la gare d'Emmendingen (Allemagne).

Nota.

Nous espérons que ces indications qui ont demandé beaucoup d'heures de travail donneront satisfaction, malgré quelques imperfections. Les églises ont été choisies comme point de références le plus souvent car elles sont bien indiquées sur les cartes Michelin. D'une façon générale le tracé sur les cartes au 1/100 000 ne diffère pas beaucoup de la ligne droite, et sur les cartes Michelin la ligne qui joint les points de repère doit être rectiligne et l'ensemble ne doit présenter aucune irrégularité de tracé, peut-être une courbure infime dans une ou deux cartes.

Les distances sont mesurées sur la carte au 1/100 000 et de légères différences se constatent parfois avec les cartes Michelin.

F. Lagarde

---

**Faites des adhésions  
autour de vous.  
Plus nous serons  
nombreux, mieux  
vous serez informés.**

---

# ATTERRISSAGE A LA BROUSSE, PRES DE MATHA

(Charente-Maritime) le 12 AOUT 1974 vers 11:30

ENQUETE DE M. CHASSEIGNE

sur information de M. Dalançon qui a fourni les photos et relevé les échantillons de métal.

A 11:30 dans la matinée du 12 août 1974 M. François G., 15 ans, circulait sur une route départementale, non loin de Matha (carte Michelin 72 pli 2) conduisant un tracteur qui traînait une remorque à fumier. Soudain son attention fut attirée par un objet insolite se déplaçant lentement au-dessus d'une haie limitant deux champs sur sa droite et à environ 80 m de lui.

L'objet avait la grosseur d'une voiture moyenne, sa couleur était celle du plomb vieilli, c'est à dire terne. Sa partie supérieure, qui reflétait le soleil intensément, paraissait de couleur verte. Il avait une forme discoïdale, vu par la tranche. Sur le dessus François G. distinguait nettement deux trappes rectangulaires.

Durant un court instant le disque s'inclina légèrement et François put alors en apercevoir trois, une devant et deux derrière, en prenant bien entendu le sens du déplacement comme référence.

La partie inférieure tournait sur elle-même, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ce mouvement était mis en évidence par trois gros points rouges qui apparaissaient, se déplaçant de la droite vers la gauche, et disparaissaient successivement. Le témoin les a comparés à de gros catadiotres. Au début de l'observation ces points rouges étaient immobiles, ou tout au moins se déplaçaient lentement. Le mouvement de rotation s'est accéléré de plus en plus vite, jusqu'à ce que les trois points rouges se transforment en ruban écarlate.

En ce qui concerne la trajectoire de l'objet elle a été parfaitement décrite. Précisons que tous ces événements se sont déroulés en 5 secondes. C'est donc une succession d'instantanés que le témoin décrira. Transcrite elle est comme un effet de ralenti.

D'abord en vol horizontal et se déplaçant lentement, l'objet s'est incliné un court instant ce qui a permis au témoin d'apercevoir la 3<sup>me</sup> trappe. Puis l'avant s'est soulevé pendant que le disque prenait un peu d'altitude. Au moment où l'avant se soulevait, le jeune François a nettement remarqué que la trappe avant s'ouvrait, exactement comme la trappe d'un phare escamotable d'une voiture de sport, celles de l'arrière restant fermées. Après avoir pris un peu d'altitude l'objet reprit sa position horizontale pendant qu'il accélérât d'une façon foudroyante et disparaissait derrière les arbres de la haie.

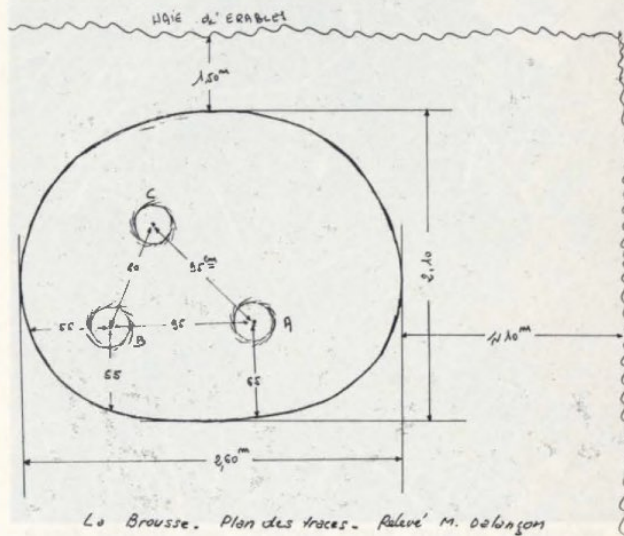
Pendant les quelques instants que dura l'observation François avait arrêté le tracteur, et le moteur tournait au ralenti. Il entendit parfaitement un fort bruit de vent venant de l'objet, et il constata que les arbres de la haie sous le disque étaient agités. Il ne peut affirmer cependant qu'ils n'étaient agités qu'à cet endroit précis. Il s'agit d'une haie de 4 à 5 m de haut, constituée principalement par du taillis d'érables, dont les troncs ont 4 ou 5 cm de diamètre, et sont très sensibles au vent.

Le témoin estime l'altitude de l'objet à 40 ou 50 m, et il n'a personnellement ressenti aucun déplacement d'air. Il n'a pas été incommodé en quoi que ce soit par son observation, si ce n'est une grande stupéfaction et une certaine inquiétude. Il affirme qu'il n'y avait aucune possibilité de confusion avec un hélicoptère ou un avion.

## LES TRACES

Elles ne furent découvertes que le lendemain.

Aussitôt après son observation, François se rendit pourtant près de la haie, au-dessous du point où il croyait avoir vu le disque, mais il ne remarqua rien à ce moment-là. Ce n'est que le lendemain qu'il a eu l'idée d'aller voir de l'autre côté de la haie et qu'il découvrit les traces, à 1 m 50 de la haie, et dans un champ de blé moissonné, couvert de chaumes. Il prévint aussitôt l'instituteur du village qui, par bonheur, est un lecteur de LDLN, et qui fit admirablement les premières constatations, des photos, des relevés.



Les traces se présentent sous la forme d'un ovale légèrement asymétrique de 2 m 60 pour le grand diamètre et 2 m 10 pour le petit. La surface est dessinée très nettement sur le chaume. A l'intérieur les tiges du chaume de blé sont complètement couchées, alors que sur le pourtour, hautes de 30 à 40 cm, elles sont restées debout, délimitant parfaitement la surface.

A l'intérieur de l'ovale, on remarque 3 cercles de pailles brûlées, de 0 m 26 de diamètre, disposés en triangle isocèle — côté de 0 m 95 sur 0 m 80 de base — légèrement excentré par rapport à l'ovale (voir croquis).

Autour de chaque cercle la paille est intacte mais elle est disposée en « nid de poule » comme si elle avait subi un mouvement tourbillonnaire.



Sur les photos cet aspect ne se distingue pas bien, mais il apparaît sur un des agrandissements de la trace B (voir photo). A l'intérieur tout est calciné, la délimitation avec le chaume intact est très nette, l'intensité de la brûlure est plus forte au centre.

Au centre de chacun des trois cercles on voit



deux morceaux de métal. L'un est de la grosseur de la dernière phalange d'un petit doigt, l'autre est plus petit. C'est un métal brillant, très dense, fondu, se rayant facilement, et faisant penser, par sa teinte et son aspect à de la soudure à l'étain (le poids total transmis est de 80 gr 5).

Des photos très réussies, et nombreuses, ont été prises par M. Alain Dalançon, l'instituteur alerté par le témoin François G. Des prélèvements de terre, cailloux, paille brûlée ont été faits et sont en cours d'analyse. De même les échantillons du métal sont confiés à trois laboratoires.

Actuellement, il ne reste plus rien des traces, car le champ a été incendié par l'exploitant. Il est de plus en plus fréquent que l'agriculteur ne récupère plus le chaume et qu'il y mette le feu après la moisson.

1° — Les cercles de paille brûlée sont parfaitement délimités. A moins d'un matériel approprié il était bien difficile de les réaliser sans mettre le feu à tout le champ. La date du 12 août correspond à une période de grande chaleur, et de l'avis de toutes les personnes consultées, une allumette aurait suffi pour provoquer l'incendie. Certes, le canular reste possible mais le risque d'incendie considérable et l'auteur éventuel ne pouvait pas ne pas l'ignorer, et cela aurait réduit à néant ses intentions en le signalant aux alentours.

2° — La description de la partie inférieure de l'objet tournant de plus en plus vite sur elle-même alors que la partie supérieure reste immobile, est bien connue de ceux qui s'intéressent au phénomène, ce qui ne paraît pas être le cas pour le jeune François.

Le soir du 10 août, le frère de François a observé une lueur de couleur orange dans le ciel. Le même jour, à 40 km de Matha, le 12 août à 4:10 du matin, à Salles-de-Villefagnan un témoin a assisté au décollage d'un engin. Vous en lirez la relation par ailleurs.

L'instituteur et sa femme m'ont déclaré avoir passé une nuit agitée dans la nuit du 11 au 12 : sommeil agité, rêves nombreux... etc. Or, le lieu de l'observation est situé à 300 m de leur domicile.

N. D. L. R. — Trouver des traces de métal sur un présumé atterrissage n'est pas courant et c'est avec une très grande curiosité que j'examinais ces 6 morceaux d'étain ou de plomb fondu que notre ami Chasseigne m'avait fait parvenir.

Une évaluation grossière, faite avec mon pèse-lettre, m'avait fait trouver une densité supérieure de 10 % à celle du plomb. Les échantillons étaient donc au moins du plomb. Dirigés sur trois spécialistes qualifiés, le résultat devait me parvenir très rapidement de l'un d'eux. L'échantillon fond à 327° et sa densité est de 11,09 — y compris quelques petits galets et impureté qu'il pouvait contenir. Le plomb fond à 327°, sa densité est de 11,34. Il n'y a aucun doute : par son aspect et ses caractéristiques physiques il s'agit de plomb... sale — plomb, oxyde de plomb, des gravats.

On ne pousse plus l'analyse jusqu'au spectromètre de masse car une question se pose.

#### CANULAR

Il est très facile avec un chalumeau du type Camping-gaz de faire fondre sur place, à 15 cm du sol, un vieux tuyaux de plomb, ou des restes de grenaille de plomb de chasse.

Le témoin est seul à voir l'Ovni et ce n'est que le lendemain qu'il découvre les « traces ». Il a 15 ans, la tentation peut être grande de se rendre intéressant. Il faut attendre d'autres développements en cours pour savoir si, peut-être, le témoin a menti ou non. Affaire à suivre donc, dont les conclusions parviendront peut-être assez tôt pour être insérées avec cet article.

A l'occasion de cette enquête, réfléchissant au problème des traces de métal éventuelles, si l'on admet la matérialité des Ovnis, il faut bien penser que s'ils laissent des traces de métal,

● ● ●

# Atterrissage en Hte-Garonne

Enquête de M. GAYRAL

A la mi-mars 1974, vers 21 h, M. Géraud Pierre, agriculteur âgé de 28 ans, domicilié à la ferme « More » à Cintegabelle, circulait en berline diesel sur la D 35 de Cintegabelle à Auterive, se rendant chez son frère, au carrefour de la D 43, reliant Mauvesin à Auterive.

Il pleuvait, le vent était nul, la température douce, M. Géraud aperçoit à basse altitude, environ 100 m, un objet venant de l'est, de forme arrondie qui vole lentement sur sa droite, se dirigeant vers sa route. Quelques arbustes l'occulent un instant, puis il l'aperçoit mieux car il amorce une courbe descendante pour venir se poser à 50 m environ de la ferme « Taillades » située à 200 m de la D 35, inhabitée à l'époque.

L'engin « plus gros qu'une auto » était équipé de deux phares de couleur orangée, non éblouissants, dont les faisceaux allaient en s'écartant. Le témoin assez choqué arrête sa voiture au croisement, à 4 km 400 exactement d'Auterive. L'engin est posé dans un champ en légère déclivité — champ labouré et semé depuis — vers un creux où poussent des arbres en rangée. Ceux-ci, dans le creux, ne sont pas visibles de la route : — 20 m.

Le témoin repart, va chercher son frère Robert Géraud, M. Ely Aléa, M. Nicolas, et tous les quatre observent l'objet. Un témoin s'avance un peu vers l'engin, puis après avoir fait 30 m revient sur ses pas sous le prétexte que le terrain est mou. M. P. Géraud pense plutôt que c'était par crainte.

L'engin ne bouge pas, ne change pas de couleur, reste sombre à part les deux « phares ». Etant donné la distance, on ne peut distinguer s'il possède des pieds — et est à 200 m environ — mais on remarque que devant les deux « phares » l'air « ondule » comme au-dessus d'une source de chaleur. Au bout d'une demi-heure environ, lassés de voir que l'engin ne bougeait pas, ils rentrent chez eux sans alerter la gendarmerie.

quoique on ne puisse en trouver la raison, ce ne peut être que du métal connu et ne différant que de très peu de ceux que l'on connaît...

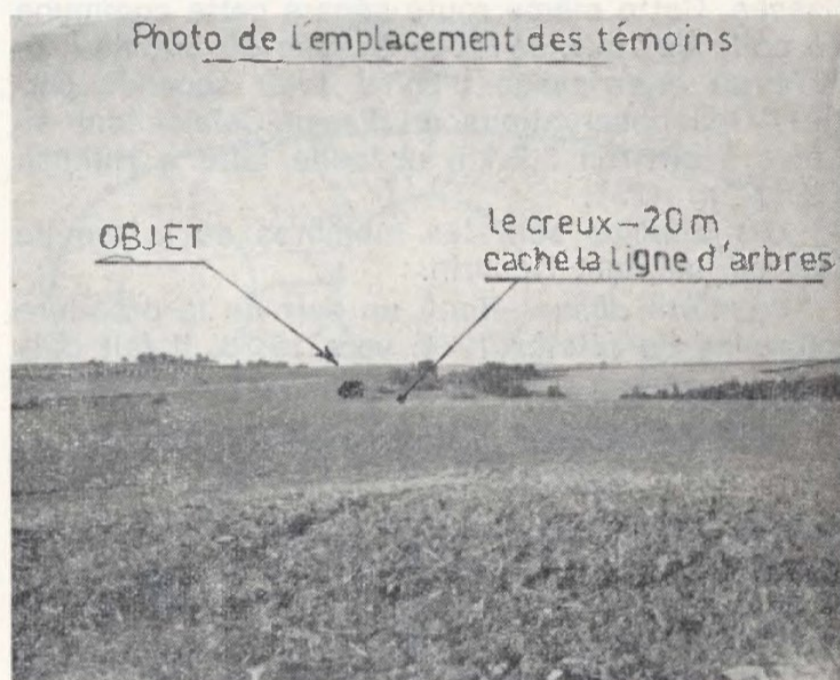
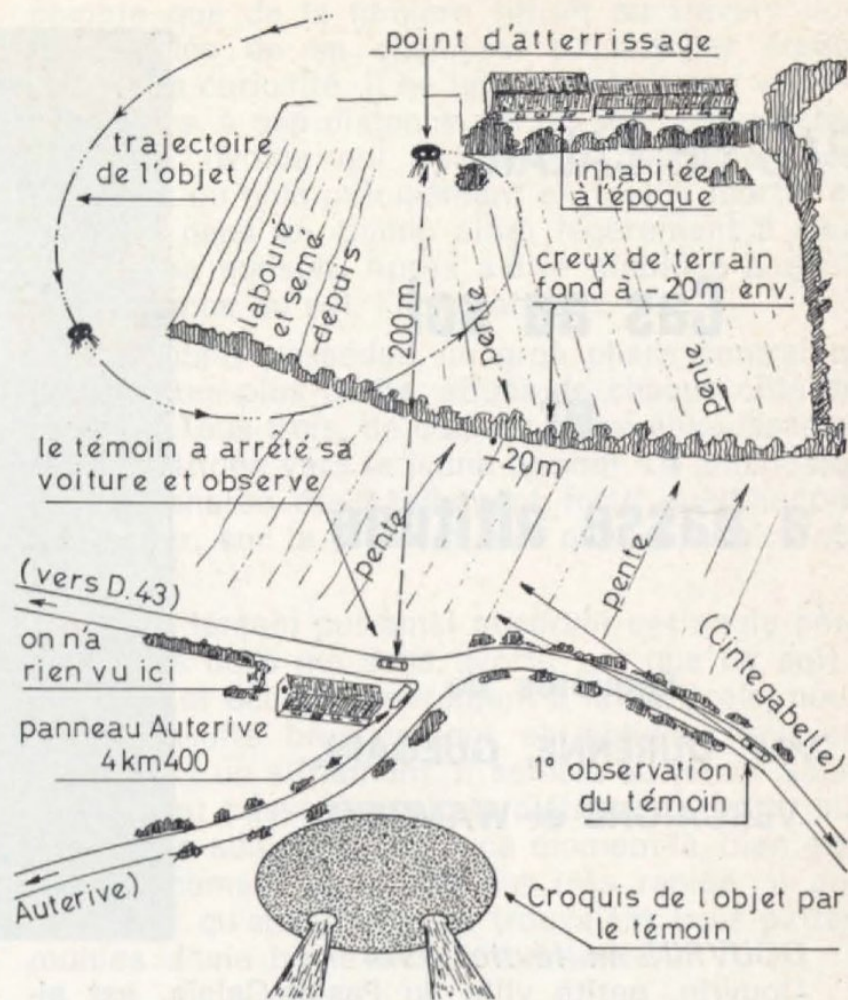
Quoi qu'il en soit, sa canular il y a, il est bien monté : chaume écrasé en ovale, trois traces de brûlures en rond, dans chacune deux coulées de plomb fondu : une grande et une petite.

Comme tous ceux qui liront cette enquête je suis impatient de la suite, et je ne manquerai pas de vous tenir au courant.

Merci beaucoup à M. Dalançon, lecteur de LDLN, qui par son initiative intelligente a relevé immédiatement les traces et pris de nombreuses et splendides photos. Il illustre le rôle important de LDLN qui, par ses enquêtes détaillées, aide puissamment à la formation de ceux qui la lisent.

Merci à M. Chasseigne, qui désormais habite Tillou dans les Deux-Sèvres, et qui a pu de ce fait aller sur les lieux sitôt alerté, et qui a fourni de nombreux agrandissements des traces pour l'édification des groupes d'analyseurs.

F. Lagarde.



La voiture n'a eu aucune anomalie, le témoin avait éteint ses phares pour mieux observer. Il affirme n'avoir perçu aucun bruit. Lui-même n'a eu aucune sensation, sa montre fonctionne normalement.

## Remarques.

Le témoin très coopératif paraît absolument sincère. Il m'a signalé qu'un matin, il y a 8 jours — vers le 8 août donc — de très bonne heure, il a aperçu dans la direction de Calmont une boule orangée, grosse comme la moitié de la Lune, qui montait — descendait doucement au-dessus des coteaux. Il l'a montré à sa femme, mais l'observation a été courte et sans atterrissage.

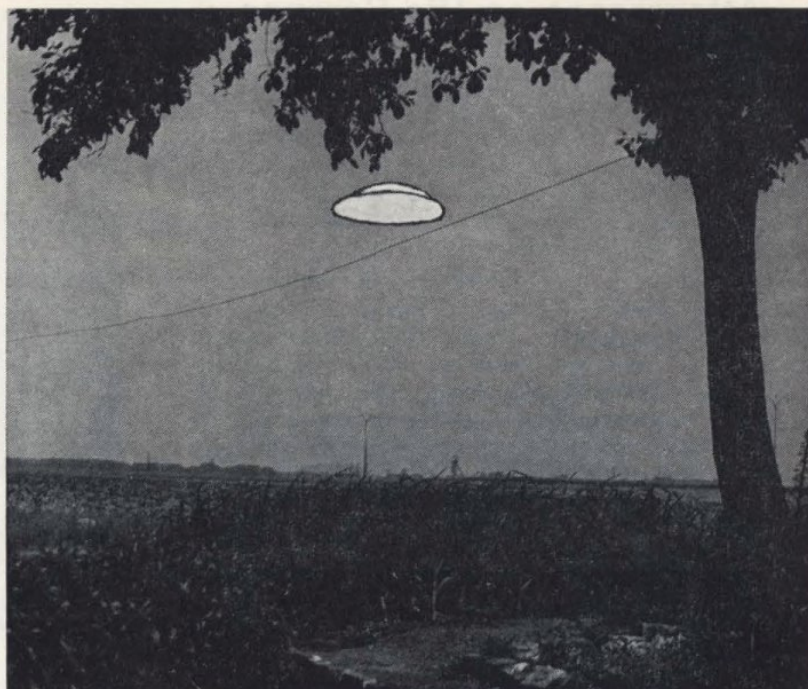
Actuellement le témoin travaille de nuit à l'arrosage des maïs et je lui ai suggéré d'emporter un appareil photo. Il m'a dit qu'il emporterait sa

(suite page 8)

PAS DE CALAIS :

## Cas au sol et à basse altitude

Enquêtes de  
MM. DURENNE, GUEGAIN,  
VERCAIGNE et WAMBEKE



*DOUVRIN en février 1974*

Douvrin, petite ville du Pas-de-Calais, est située à droite de la RN 347, qui relie Lens à La Bassée. Cette même route sépare cette commune de celle de Haisnes-lez-La Bassée où eut lieu en 1974 un atterrissage d'OVNI (voir seconde partie). Ces observations du Pas-de-Calais sont situées à environ 3,5 km de celle faite à Hulluch (LDLN n° 135).

Les témoins sont les membres de la famille Degros, habitant Douvrin.

*Première observation* : un soir de la première quinzaine de février 1974, vers 19:30, il fait déjà

### ATTERRISSAGE EN HAUTE-GARONNE (suite de la page 7)

caméra et qu'il prévient aussitôt LDLN et les gendarmes en cas d'observation.

J'ai été mis en contact avec le témoin, par le mari de Mme Serre — lectrice de LDLN — qui le connaît très bien. Nous avons là un couple précieux pour les observations de ce secteur.

*NDLR.*

On est frappé par cette surprenante trajectoire circulaire de l'objet avant de se poser. Elle suggère un examen préalable des lieux, peut-être sa connaissance. On remarque aussi le classicisme de l'engin : voir celui de l'Eure LDLN-Contact n° 5 de janvier 1973 page 14 entre autres.

Notons qu'il y avait 4 observateurs dont trois alertés par le premier. L'observation a eu lieu sur un coteau — altitude 304 m — Auterive 187 m — d'où prennent naissance de nombreuses sources. L'Ariège coule au pied.

L'intervention de Mme Serre, que j'ai mise en contact avec M. Gayral, souligne une fois de plus l'importance capitale des correspondants locaux. Il faut que chaque enquêteur mette en place son propre réseau de correspondants si nous voulons récupérer les 99 % des observations qui ne vont ni à la presse ni à la gendarmerie.

F. Lagarde

noir, le temps est froid, nuageux, sans vent. Brigitte Degros, 18 ans, se trouvait dans sa cour, séparant la maison du jardin. Son regard, attiré par une luminosité, se dirige machinalement vers le ciel ; elle voit un objet lumineux de grande dimension, qu'elle évaluera par la suite à 15 cm à bout de bras. De forme ovoïde, surmonté d'un dôme, il irradie une forte lumière rouge à sa partie inférieure, et orangée pour sa partie supérieure. Il est immobile, et elle le situe subjectivement à une quinzaine de mètres de hauteur et à une distance de 200 m.

Après l'avoir observé pendant 3 à 4 secondes, légèrement affolée, le témoin rentre pour avertir sa famille. Celle-ci, composée des parents et de plusieurs frères et sœurs, sort et constate la présence de l'objet. Ce dernier a déjà diminué de dimension et ne mesure plus que 7 à 8 cm à bout de bras. Quelques instants plus tard, il diminue brusquement de luminosité pour s'éteindre tout à fait. Seule une faible luminosité subsiste à l'endroit où il se trouvait. Puis lentement cette luminosité même disparaît.

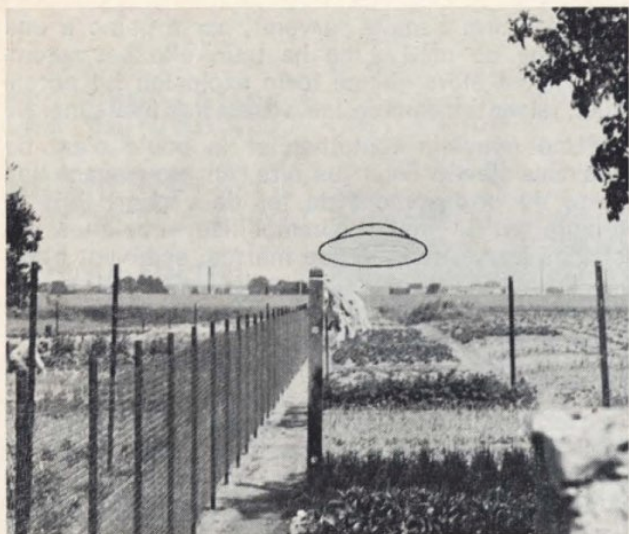
Une minute après sa disparition, le phénomène réapparaît aussi brutalement qu'il avait disparu. Sa taille est beaucoup plus faible, de l'ordre de 3 cm. Comme lors de la première apparition, il est stationnaire au même emplacement et s'éteint de nouveau au bout de 20 ou 30 secondes.

Il réapparaît une troisième fois (mêmes dimensions et emplacement que lors de la deuxième fois) pour s'éteindre au bout de 10 secondes.

Il ne réapparaîtra plus.

Il faut noter que le chien s'est mis à aboyer lors de la première apparition, puis s'est couché et n'a plus bougé. De même, aucun trouble n'a été ressenti par les témoins et aucun défaut de fonctionnement des montres n'a été constaté sur le champ, comme ultérieurement.

*Deuxième observation* : huit jours plus tard, un mardi du même mois, vers 8:00 le matin, M. et Mme Degros ont pu observer un nouveau phénomène. Celui-ci, situé à environ 500 m d'eux, et



plus vers la droite, que lors de leur première observation, était rond et brillait comme un phare rouge orangé. Dimensions approximatives : 1 cm à bout de bras. Il a pu être observé pendant près d'une minute, puis s'est éteint et n'est plus reparu.

De plus ces mêmes témoins auraient fait plusieurs autres observations, les 7, 8, 9 et 14 juillet 1974. Les trois observations consécutives consistaient en une boule rouge orangé de dimensions apparentes légèrement inférieures à celle de la pleine lune. L'extinction et la réapparition du phénomène sont constatées plusieurs fois au cours de ces trois soirées. (Cette information est donnée avec des réserves, car les heures d'observations, ainsi que leurs directions coïncident avec celles de la lune à ces dates).

Le 14 juillet à 10:15, les mêmes témoins voient pendant 45 mn une « tache » de couleur orangée ayant un déplacement apparent NO-SE.

La même nuit, vers 0:30, une amie de la famille, F. Leroy, voit, au moment d'aller se coucher, une « roue lumineuse » de dimension apparente 10 cm, et qui évolue rapidement au pied de l'arbre visible sur la photo. D'après le témoin, le phénomène disparût rapidement dans le ciel. Ce témoin aurait été visiblement effrayé par son observation. Coïncidence?... Toujours est-il que le même jour, à 13:30, une des branchés de l'arbre en question, lourdement chargée de fruits encore verts, cassa brusquement et tomba, en le brisant, sur le fil sèche-linge, également visible sur la photo.

D'après nos constatations visuelles, cette branche est absolument normale, aucune brûlure apparente ou toute autre remarque insolite.

**ATERRISSAGE A HAINES-LES-LA BASSEE**  
le 20 mai 1974 à 21:30

### Voir photo couverture première page.

Nous voici dans une petite ville située à gauche de la RN 347. De l'autre côté, Douvrin, dont nous venons de parler.

Les témoins sont Galet Daniel, 10 ans, et sa sœur, âgée de 13 ans.

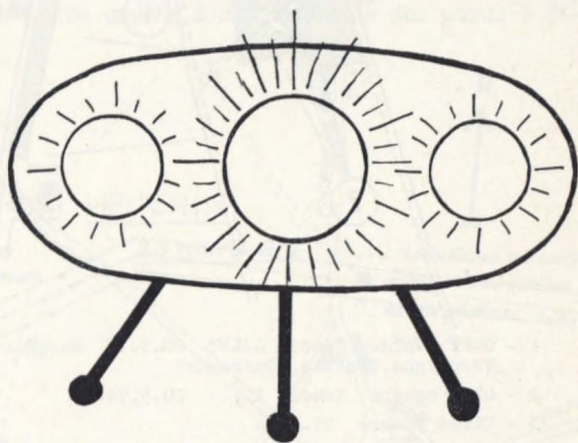
Ce soir-là, le jeune Galet se trouvait dans sa chambre et s'apprêtait à s'endormir. Le temps était normal. Vers 21:30, le jeune garçon se rendit

compte que de la lumière filtrait au travers des volets clos de sa chambre, au premier étage. Mû par la curiosité, il se leva et ouvrit ses volets. Il vit alors, à une distance qui lui semblait proche, un objet ovoïde qui descendait doucement en oscillant, ou plus précisément en feuille morte, et se posa dans un champ situé légèrement à gauche de sa maison. Après s'être stabilisé à quelque distance du sol, l'objet atterrit.

Cet objet possédait un gros phare central et deux autres plus petits, situés de chaque côté du premier. Tous trois, de couleur jaune éblouissante, étaient dirigés vers le jeune témoin. La luminosité de ces phares était tellement forte qu'il ne put distinguer, sur le moment, sur quoi reposait l'objet.

Notre témoin put ainsi observer cet engin pendant près de 5 mn sans avertir qui que ce soit ; puis l'objet décolla légèrement à la verticale, pour partir ensuite brusquement en oblique, tout en produisant un sifflement. Il sembla au jeune Galet que l'objet passa à quelque distance à droite au-dessus de son domicile. A ce moment-là, bien que le déplacement de l'objet fut très rapide, il put constater qu'au-dessous se trouvaient trois pattes munies d'une boule à leur extrémité.

HAINES-LEZ-LA BASSEE-20.4.74



L'observation terminée, le jeune garçon se recoucha, et le lendemain, sans avoir raconté ce qu'il avait vu à ses parents, alla à la Mairie de sa commune pour rapporter son observation.

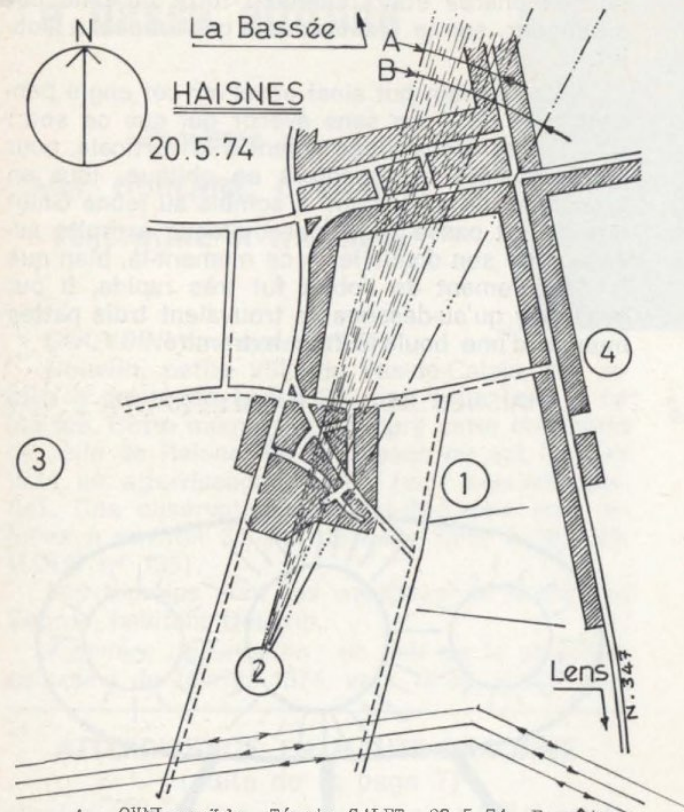
Il est à noter que la sœur du témoin a également vu l'objet, mais effrayée, resta couchée sans poursuivre l'observation. Sa description du phénomène correspondait à celle de son frère.

Prévenus par M. Liéfooghe (témoin d'Hulluch, LDLN n° 135) nous nous sommes rendus sur les lieux. Les traces alléguées étaient complètement effacées et seuls des bâtons fichés en terre signalaient leur emplacement. Aucune disposition caractéristique n'a été remarquée. Le relevé a été effectué 10 jours après l'atterrissage, à partir des bouts de bois signalant leur emplacement, donné donc sous réserves (voir plan des traces). Les témoignages recueillis font état de traces au nombre de 10, constituées par 3 empreintes circulaires, situées en triangle, à l'emplacement de chaque bâton témoin.

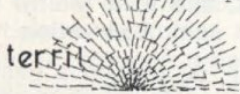
**Note annexe :**

M. le pasteur Guégain, domicilié à Haisnes-Les-La Bassée, et dont l'arrière de la maison donne sur le lieu de l'atterrissage, relate : « le plus curieux est que ce lieu d'atterrissage est situé à 200 m de chez moi. Ce soir-là, à l'heure indiquée, je prenais mon repas en compagnie de mon épouse et d'un invité, et faisais face à la fenêtre qui donne sur ce lieu : je n'ai rien vu, ni lumière, ni leur... ».

Des échantillons du terrain ont été prélevés aux fins d'analyses (voir plan des trous avec lieu des prélèvements).



- 1 - OVNI ovoïde Témoin GALET 20.5.74 Enquête Vercaigne, Wambeke, Dufrenne?
- 2 - OVNI sphère Témoin X.. 20.5.74
- 3 - Vives lueurs 21.5.74
- 4 - Plusieurs OVNI observés
- A - Zone dans laquelle plusieurs téléphones ont sonnés
- B - Zone dans laquelle le bruit a été perçu



**OBSERVATION PRES DU SOL  
A HAISNES-LES-LA BASSEE LE 20 MAI 1974**

Le témoin, qui a demandé l'anonymat, a fait l'observation à 23:00, à 600 m du lieu d'atterrissage de 21:30 relaté ci-dessus.

Il voit une énorme boule lumineuse s'approcher très près du sol. Il lui a été impossible de préciser si cette boule s'est posée ou non. Mais le champ de blé concerné ne porte aucune trace visible.

Le quasi-atterrissage est accompagné d'un sifflement assez doux. La couleur de l'objet est comparable à celle d'une source de lumière électrique normale. Puis toujours d'après le témoin, cette boule a tenté une première fois de s'élever

dans les airs sans y parvenir, car à peine à une vingtaine de mètres de hauteur, elle est retombée ; c'est alors qu'une forte explosion fut entendue, faisant trembler les vitres des maisons.

Une nouvelle tentative, et la boule s'est de nouveau élevée dans les airs, en provoquant une sorte de bruissement de jet de vapeur. Puis le témoin vit la boule s'immobiliser quelques secondes à une trentaine de mètres, semblant osciller avant de s'éloigner vers le N-O en direction d'Auchy-les-Mines. Cela aurait duré près de 40 secondes.

**Annexe :**

Certains téléphones de Haisnes ont sonné une fois (pas aussi longuement qu'un coup normal) au moment de la détonation, suivant l'écartement donné par le plan (repère 4). Quant au repère 5, il délimite la zone dans laquelle la détonation et le sifflement ont été entendus. A noter que M. le pasteur Guégain, en cause dans l'observation précédente, a lui-même entendu la détonation et le sifflement, comparable au bruit des locomotives à vapeur lorsqu'elles freinaient.

Aucun « mur du son » n'a été franchi à cette heure. Evaluation de la grandeur de l'objet : 42 m. Des lueurs vives ont été aperçues vers 0:30/1:00 le lendemain ; aucun bruit perçu. Repère 3 sur le plan.

Remercions M. le pasteur Guégain qui est à l'origine de cette enquête et nous a communiqué tous les renseignements utiles, surtout en ce qui concerne le plan ci-joint.

(Enquête D. Guégain et J.-P. Vercaigne)

**Nos Activités**

**ENQUETES :** Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

**RESUFO (Réseau de photographes du ciel) :** Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

**FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) :** a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétaire : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

**GTR : Le Groupe Technique de Recherches** est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C., et d'élaborer les moyens de mesure de leurs effets physiques. Avec des associations régionales comme l'ADEPS, ce groupe collecte également tous les appels de détecteurs, que ceux-ci soient ou non accompagnés d'observations insolites, et contribue à l'organisation du réseau national de détection.

Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

**RECHERCHES D'ARCHIVES :** Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

# LES GENDARMES D'HEUCHIN

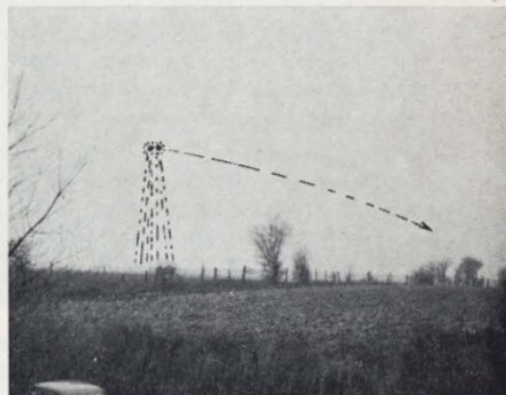
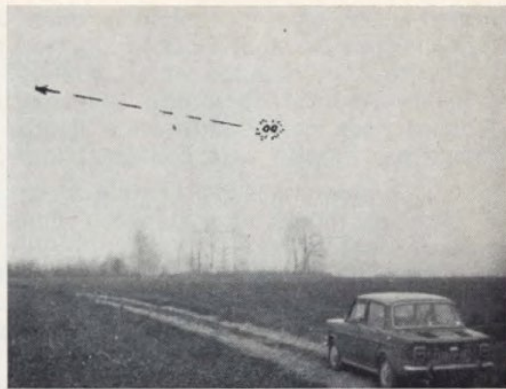
(Pas-de-Calais)

pourchassent un  
OVNI,

le 23 Mars 1974

(jour de la Soirée Nationale  
d'observation)

Enquête de M. DUSART



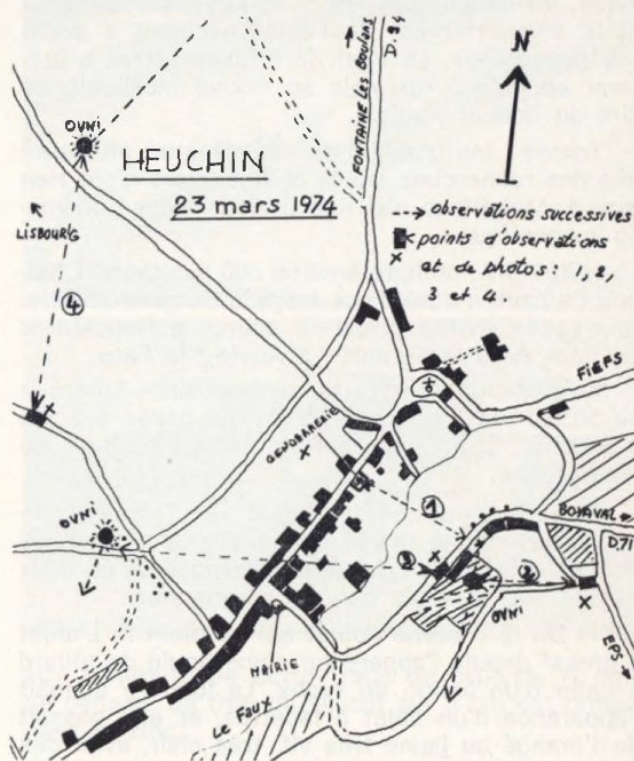
Comme beaucoup de gens, ce samedi 23 mars, les gendarmes d'Heuchin ont terminé leur travail et regardent la TV en famille.

Vers 20:15, le gendarme Z... regarde machinalement par la fenêtre, située près du téléviseur et qui donne sur la colline; il aperçoit une boule lumineuse légèrement ovale, de couleur rouge orangé, qui grossit au-dessus de la colline. Il appelle sa femme puis prévient ses collègues, qui logent dans le même bâtiment, et le chef, qui occupe un logement voisin; et tous sortent dans la cour de la gendarmerie pour observer cette lumière, que le chef croit d'abord être un feu allumé par des bûcherons ou des agriculteurs.

Prenant des jumelles, il se rend compte que ce n'est pas un feu et que l'objet se déplace légèrement de gauche à droite (photo 1). Il décide d'aller se rendre compte, sans savoir exactement ce que cela est. Il faut signaler que ce soir-là un brouillard léger, mais certain, masque les étoiles et rend difficile l'appréciation du relief. Le chef de la brigade part donc avec le gendarme Z... en camionnette. Ils montent la côte qui monte vers Boyaval et après avoir manqué le chemin qu'ils voulaient prendre, à cause du brouillard, font demi-tour, quittent la D 71 et s'engagent vers un chemin de terre qui mène vers Eps, mais il ne font qu'une soixantaine de mètres dans ce chemin pour déboucher sur le plateau après avoir contourné un petit bois appelé « La Savonnière ». Rien d'anormal n'est visible. Au bout d'un moment ils éteignent leurs phares pour ne pas être éblouis, et les autres gendarmes et leurs familles, restés à la gendarmerie, voient, eux, toujours l'objet pendant ce temps, et les phares de l'Estafette, ou en tous cas, leur lueur qui balaie les champs. De la gendarmerie les témoins constatent que les phares ont été coupés, et à ce moment l'objet décolle brusquement suivant un angle d'à peu près 45°.

EN HAUT : de gauche à droite, photos des points 1 et 2.

EN BAS : de gauche à droite, photos des points 3 et 4.



Ils préviennent par radio l'Estafette et les occupants de cette dernière découvrent alors sur le ciel comme « deux phares d'auto, jaunes, très proches l'un de l'autre » (photo 2).

Ils observent cela pendant quelques secondes, puis les « deux phares » disparaissent très vite vers Anvin, approximativement vers le S.

Le chef décide de redescendre. L'Estafette reprend donc la route qui descend à flanc de colline

dans le village et stoppe à mi-côte. Les deux gendarmes scrutent alors le ciel pendant un quart d'heure-vingt minutes et au bout de ce laps de temps voient réapparaître les « deux phares » derrière de grands arbres de l'autre côté d'Heuchin par rapport à la colline (photo 3).

Il remontent dans l'Estafette et prennent la route qui monte vers Lisbourg, dans la direction approximative de leur observation. Ils aperçoivent un agriculteur qui, malgré l'heure tardive, laboure son champ. Le chef pense alors que les deux « yeux » aperçus ne sont peut-être que les deux phares du tracteur, mais ce dernier n'a qu'un phare sur les deux qui éclairent normalement. Ils demandent à l'agriculteur s'il n'a rien vu d'anormal, et sur sa réponse négative, reviennent un peu sur leurs pas et, escaladant un talus qui borde la route, montent dans un champ pour observer à nouveau le ciel.

Ils aperçoivent, au bout de peu de temps, quelques minutes, les « deux phares » qui avancent régulièrement dans le ciel, mais rapidement, puis disparaissent dans la direction de Fontaine-les-Boulans, en donnant l'impression de « fondre » dans le sol. Selon nos témoins il est alors 21:00. L'Estafette regagne la gendarmerie.

#### REMARQUES DE L'ENQUÊTEUR

*Témoins* : ceux-ci étant des gendarmes, leur bonne foi ne peut être mise en doute. Nous pouvons leur faire confiance pour reconnaître un avion, un hélicoptère, etc... et l'absence de bruit et le comportement de l'objet excluent a priori ces hypothèses. Le chef de brigade arrive à préciser ce qu'il a vu mais se trouve incapable de dire de quoi il s'agit.

*Traces* : les gendarmes ont effectué plusieurs fois des recherches sur la colline, mais n'ont rien trouvé. Moi-même n'ai rien trouvé, aucune anomalie magnétique...

**HEUCHIN** : compte environ 600 habitants. Chef-lieu de canton doté d'une brigade de gendarmerie. Une petite rivière prend sa source à Heuchin et se jette dans la Ternoise à Anvin : le Faux.

En consultant la carte géologique « Lillers » au 50.000<sup>e</sup> on trouve une faille qui passe à 7 km d'Heuchin, faille par endroits masquée. Rien de plus proche.

**N.D.L.R.** — Dans le digest de l'enquête de M. Dusart, qui a fourni également deux annexes plus complètes de l'enquête, il manque un ou deux détails que je crois bon de mentionner.

1° De la caserne l'objet est vu plein E. L'objet a grossi depuis l'apparence d'une boule de billard à celle d'un ballon de rugby. La lumière donnait l'apparence d'un objet à facettes, et elle passait de l'orangé au jaune très vif, très clair, avec des déplacements par à-coup de droite à gauche et de bas en haut, mais très légèrement. L'instabilité sera la caractéristique. La dimension a paru ensuite devenir plus petite.

2° On remarque que l'apparence de la boule a pris l'apparence de deux phares.

3° Au point 4 l'objet est vu à l'O de la caserne. Il y a donc eu un retournement de la trajectoire

## Un OVNI aurait fait fondre le zinc d'un toit à Hellemes (Nord)

le 29 juin 1974 vers 02:30

Enquête de MM. VERCAIGNE et WAMBEKE

#### LES LIEUX

Hellemmes, ville de la proche banlieue lilloise, est sur le côté O de Lille. L'habitation où la brûlure fut découverte se trouve dans une rue longeant la gare de triage de Lille au lieudit « Le Mont de Terre ». Cet endroit, du fait de cette proximité, est assez dégagé. Géologie : une faille sous-jacente à environ 4 km au S du lieu d'observation.

#### LES FAITS

*Témoins N° 1* : M. et Mme Huchette, 75 et 77 ans, retraités.

Mme Huchette, ayant le sommeil léger, se réveille pour constater qu'une vive lueur rouge orangé filtrait à travers les rideaux de sa chambre. Intriguée, elle se leva et alla à la fenêtre. Elle vit alors qu'un tube vertical, lumineux, descendait lentement du ciel pour être finalement occulté par les toits des maisons visibles sur la photo.

Ce tube lumineux était de couleur rouge orangée avec le centre d'une brillance très intense, « comme de l'acier en fusion », et diffusait autour de lui une forte lumière orangée de forme circulaire.

M. Huchette, qui s'était également réveillé et était venu près de son épouse à la fenêtre, assista à la disparition du phénomène derrière les toits. Il était alors aux environs de 02:25.

Peu après une fumée blanche s'est élevée du SE, par rapport au point d'observation et s'est rapidement dissipée. Cette observation a duré au total, environ deux minutes, et ces témoins n'ont entendu aucun bruit tout au long de celle-ci.

*Témoins N° 2* : M. et Mme Hocq, 21 ans.

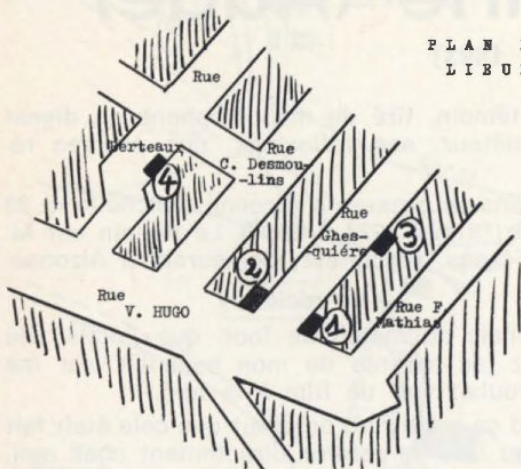
Cette nuit-là, les époux Hocq sont couchés dans leur chambre au 1<sup>er</sup> étage. Vers 02:30 Mme Hocq est réveillée en sursaut par un bruit qu'elle compare à un échappement de gaz de forte puissance ; de plus, une lueur rouge filtre à travers les rideaux fermés. Alarmée, elle réveilla son mari ; celui-ci constata alors le phénomène et, outre la lueur rouge et le sifflement il lui sembla

● ● ●  
et cette phase semble avoir échappé aux observateurs. Elle a eu lieu entre le point 3 et le point 4 et si l'objet était resté lumineux il est probable que ce mouvement aurait été perçu. En 1-2 et 3 la trajectoire était NS, en 4 elle était SN.

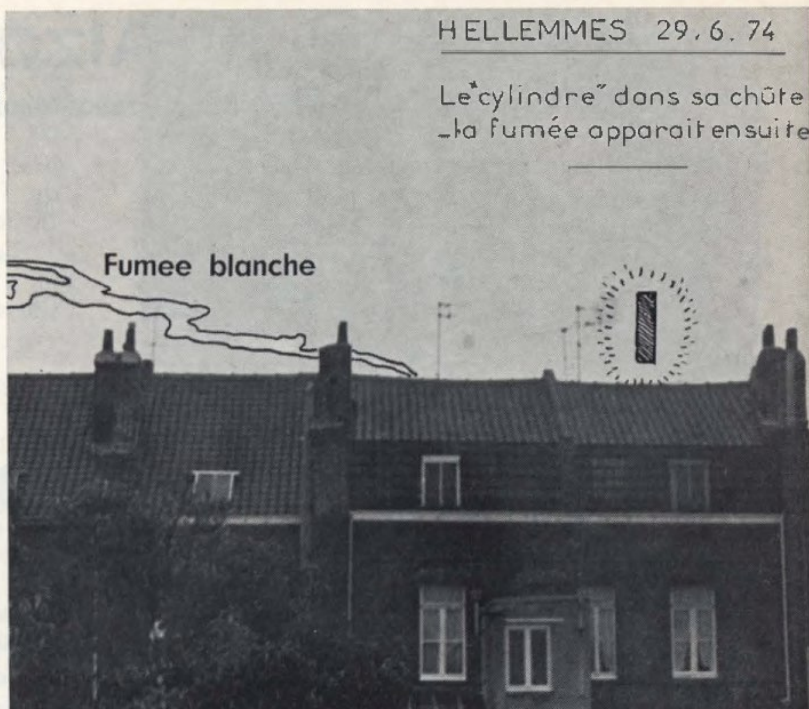
4° Au point 4 un « phare » de l'objet semblait éclairer le sol.

5° Il est question de bruit perçu avec les mains mises en conque à l'oreille : un bruit de glissement... peut-être une impression ?

F. L.

PLAN DES  
LIEUX

- 1 = DOMICILE DE MM. HOCQ  
 2 = " M. CHRISTIAN  
 3 = " MM. PILON  
 4 = " MM. HUCHETTE.



entendre un crépitement, comme « un arc électrique ». Pensant aussitôt à un incendie, ils allèrent à leur fenêtre et constatèrent qu'une vive luminosité rouge orangée baignait totalement les environs. Cependant ils ne virent aucune flamme, et ne trouvèrent pas l'origine de cette luminosité. Ils décidèrent alors d'ouvrir la fenêtre et, à ce moment précis, le phénomène s'arrêta brusquement. Cependant une forte odeur, ressemblant à celle du caoutchouc brûlé, les prit aux narines et leur confirmait que quelque chose s'était effectivement passé.

Très intrigué, M. Hocq s'habilla et sortit dans la rue. Il ne vit rien de spécial et alla se recoucher ; la durée du phénomène observé et entendu par les époux Hocq, a été évaluée aux alentours de 30 à 40 secondes. Il est à noter que ces personnes ont un jeune chien qui n'a eu aucune réaction.

Le lendemain matin vers 08:00, M. Hocq voulant prendre sa voiture « Simca 1100 », s'aperçut que la batterie était « à plat » alors qu'elle fonctionnait normalement la veille. Le garagiste, domicilié face à son domicile, auquel il s'adressa pour faire démarrer son véhicule lui apprit qu'il n'était pas le seul dans ce cas et qu'il avait déjà dû dépanner, d'ennuis similaires de batteries, plusieurs voitures garées dans les environs.

Quelques jours plus tard, ayant remarqué qu'une auréole d'humidité, due à la pluie, se dessinait au plafond d'une des pièces de son appartement, M. Hocq décida de se rendre sur le toit pour en connaître la raison. Il constata que l'un des chevrons de la toiture — recouverte en zinc — portait des traces de brûlure qui avait fait fondre le zinc et avait entamé le bois se trouvant juste dessous. Cette trace de brûlure mesure environ 40 cm de longueur et le zinc est entamé sur une longueur de 18 cm et une largeur de 7 cm. La poutre est brûlée sur une épaisseur de 2 mm et quelques gouttes de métal fondu sont visibles



aux alentours de cette trace de brûlure. A côté de celle-ci, un trou de 10 cm sur 5 cm est creusé dans le zinc.

Il est à noter que M. Hocq s'était rendu sur le toit de sa maison deux mois auparavant et qu'il n'avait rien remarqué. Ces constatations faites, il alla ensuite faire sa déposition au commissariat d'Hellemmes. Des policiers vinrent sur le toit et y prélevèrent des échantillons qu'ils transmirent à leur direction aux fins d'analyses. Puis une enquête approfondie fut menée dans le voisinage.

(suite page 14)

# Enquête à Alzonne (Aude)

par T. REVEL (enquêteur n° 1593)

Note préliminaire du rédacteur LDLN.

M. Revel a suivi les indications de l'aide-mémoire. 1°) a laissé parler le témoin. 2°) a posé ensuite les questions de détails pour approfondir les faits. 3°) a recherché les détails d'environnement. 4°) a fait un digest rassemblant les caractéristiques de l'environnement. Le tout accompagné de dessins, de plans, de photos, et des faits qui l'ont le plus frappé. C'est un exemple complet d'une excellente enquête. Nous donnerons le récit

## HELLEMMES (Nord)

(suite de la page 13)

*Témoin N° 3 :* M. Christian, garagiste rue V.-Hugo, déclara avoir été réveillé le 29 juin vers 02:30 par un bruit puissant, ressemblant à l'échappement d'air comprimé. Pensant que c'était son compresseur qui avait des ennuis, il s'était levé, et avait alors vu que toute la rue était baignée d'une violente lueur rouge orangée. Il ne vit rien d'autre.

*Témoins N° 4 :* M. et Mme Pilon, commerçants, déclarèrent que le 29 juin vers 02:30, ils avaient entendu une sorte de sifflement strident. Regardant par la fenêtre de leur chambre, ils virent une violente lueur rouge, qui semblait venir du bout de la rue, vers la rue V.-Hugo. Ne voyant rien d'autre, ils se recouchèrent.

Cette nuit du 28 au 29 juin, le ciel était couvert, mais il ne faisait pas un temps propice à l'orage, et d'ailleurs il n'y eut aucun orage. Précisons que le zinc fond à 419° et que nous avons également prélevé des parcelles de zinc aux fins d'analyses. Toutes les personnes citées ci-dessus sont honorablement connues des services officiels et leur bonne foi est hors de doute.

L'enquête a été menée objectivement et nous laisserons chacun juge de l'affaire, ajoutant simplement que la presse a émis l'hypothèse qu'il pût s'agir de la chute d'une météorite, ou d'un « orage d'électricité statique ».

Pour clore ce rapport nous préciserons que Ronchin (observation du 19-9-1971 - LDLN N° 116) est situé à moins de 2 km au S, et qu'il y eut une nouvelle observation dans cette localité en mars dernier.

*N.D.L.R.* — Simple fait divers probablement. Peut-être une météorite ou une pièce, détachée d'un des nombreux satellites qui tournent autour de la terre. Si le zinc fond à 419° il a fondu sur 40 cm, et en longueur et la « pièce » devait avoir cette longueur approximativement, et s'être posée en douceur au lieu de rebondir sur le toit où elle a fini de se consumer. Le danger des satellites n'est pas vain, ce n'est pas la première fois qu'il est signalé. C'est en tous cas la seule solution « raisonnable » qui vient à l'esprit.

Le hasard est curieux parfois : j'habite aussi la rue Camille-Desmoulins et elle aboutit aussi à la rue Victor-Hugo.

F. L.

brut du témoin, tiré du magnétophone, le digest de l'enquêteur, ses réflexions, nos propres réflexions.

Les faits se passent à Alzonne (Michelin n° 83 pli 11) le 18 mai 1974 à 22:45. Le témoin est M. Calvel, 54 ans, viticulteur, demeurant à Alzonne.

### Le récit

Je venais du match de foot, que j'étais allé voir chez les parents de mon beau-fils, car ma femme voulait voir un film à la télé.

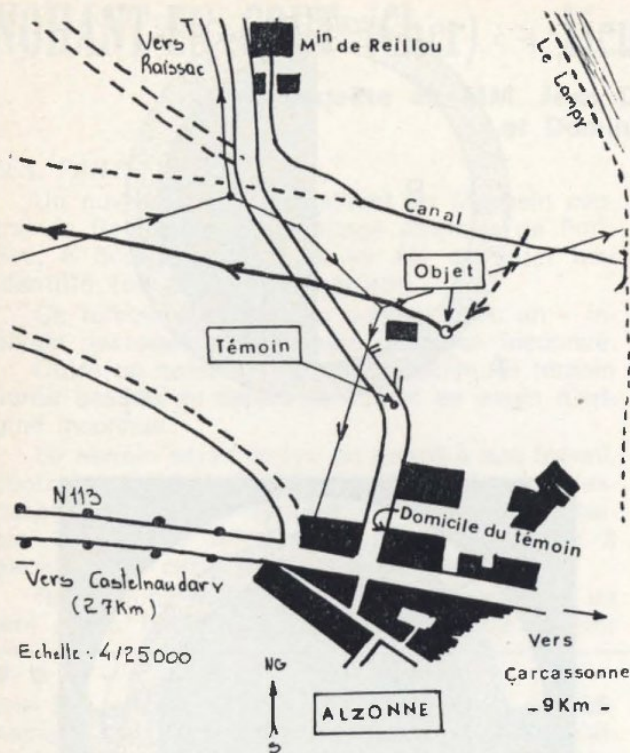
Quand ça a été fini, on dirait que cela était fait exprès, au lieu de rentrer directement chez moi, une idée comme une autre — il faisait tellement bon — je me suis dit : tiens tu vas faire 50 m puis tu iras au lit, quelque chose me disait ça. On voyait les lumières de Saissac (à 12 km), c'était clair, mais noir dans la vallée.

Tout d'un coup, quand j'étais au tournant, j'ai dit : qu'est-ce que c'est que ça ? C'est monté à la verticale. J'ai supposé que ça montait de dans la vallée (il s'agit de la vallée du Lampy, 10 à 12 m plus bas que le témoin). A peu près à 25 m au-dessus du sol, c'était formidable, inimaginable ! C'était une boule de 4 à 5 m de diamètre, comment dirais-je ? tout le tour, ce n'est pas fini, il y a quelque chose encore.

Alors vous voyez, je l'ai bien observée, je l'ai regardée, et je me suis dit : tu ne rêves pas ? Puis la première surprise passée, j'ai repris mes esprits. Je ne sais pas, c'est peut-être quelque chose qui nous espionne ; de toute façon c'est quelque chose de très curieux.

Alors voilà, je regardais, j'observais. Bon Dieu ! j'ai dit, on dirait un hublot ; effectivement c'était un hublot que je voyais, mais une moitié floue, l'autre assez claire, vous voyez, jaunâtre à l'intérieur, on sentait que c'était vide dedans. Au bout d'un moment, comment dirais-je ? ça faisait flou, pour ne pas que l'on puisse observer ou qu'on devine ce qu'il y avait. Quand j'ai vu ça, oh ! je l'ai observé 4 à 5 mn, d'environ 60 m, pas plus. Tonnerre de Dieu ! j'appelle Jojo qui rentrait les voitures à côté, il était dans la 2 CV. Eh ! Jojo viens voir, dépêche-toi, viens voir quel objet. Alors... du temps qu'il rentrait la voiture... vous savez... je l'ai laissé et je suis reparti vers l'objet qui était toujours en suspens.

J'arrive là-bas, alors ça été quelque chose de surprenant, je n'en croyais pas mes yeux, tout d'un coup un disque autour de la boule, d'environ 80 cm de large, c'était une couronne, mais alors une lueur ! quelque chose d'inimaginable ; j'ai observé, et puis tout d'un coup il y a eu quatre points, comme les points cardinaux, je les ai bien vus. Ça faisait un losange, à chaque chose il sortait de là comme des rayons, comment dirais-je ?... je m'en rappelle jamais, quelque chose comme une lumière très forte, très vive, et alors impossible à regarder, les yeux m'ont fait mal toute la journée. (N.D.R. — Je pense que le mot que cherche le témoin est celui de radiation qu'il utilisera plus tard). Mais alors ! ils m'ont piqué



toute la journée. Je ne l'ai pas dit car ils me prennent pour un cinglé, vous savez ce que c'est les gens ? J'ai observé mais impossible à regarder. Alors là j'appelle Jojo, mais avant qu'il arrive c'est passé derrière la maison. Alors pour le regarder disparaître d'un point à un autre vous ne pouvez pas (phénomène décrit déjà dans les boules de l'Aveyron : les boules disparaissent et reparaissent plus loin sans que l'on perçoive le trajet) ça fait un cercle... tic - tac comme si vous posiez l'objet, tac - tac, vous ne le voyez pas disparaître, rien, absolument rien et puis alors après, la vitesse a ralenti, et c'est parti à hauteur d'homme sur peut-être 200 à 300 m.

Ça évite les obstacles, ce que je ne comprends pas. Je dis à Jojo, qui arrivait sans se presser : regarde, il me semble que cela est posé là-bas, tu vois là-bas, c'est la ville de Villepinte (8 km environ), mais ça c'est la boule, elle était d'une couleur jaunâtre.

Le dossier de 39 pages se poursuit par les questions précises et diverses de l'enquêteur, certaines intéressantes qui ne figurent pas sur le digest méritent d'être rapportées, ainsi que certains propos.

#### Impression d'un téléguidage.

« Elle partait assez vite, et ce qui est surprenant c'est que ça évite tous les obstacles, c'est passé derrière le petit hangar qui est démoli, ça évite les arbres, tout ce que vous voudrez, alors c'est du téléguidé, je n'en sais rien ».

#### Impression d'immobilisation.

« On peut observer la boule comme on veut, mais dès qu'il y a le blanc alors impossible, ça vous éblouit et en même temps ça vous envoie ce rayonnement. Je ne vous mens pas, vous regardez 5/10<sup>e</sup> de seconde puis vous vous retournez.



Pas de signe de paralysie... mais on se sent immobilisé, comment dirais-je, fixé ; on ne peut pas aller plus loin, on fait ça (fait le mouvement de se retourner) parce que ça fait mal aux yeux, mais on se sent attiré de regarder ».

Impression d'avoir été appelé à faire cette observation.

« Quand je suis rentré chez moi après cela, je n'en revenais pas, ce n'est pas possible, c'est un miracle ! Quelque chose me disait : va faire un tour, alors que je ne sors jamais et que je n'y vais jamais ».

#### Impression d'être observé.

« La couronne blanche se forme très rapidement autour de la boule... elle est constituée de nombreux points (facettes) brillants, et on voit très très bien les quatre points plus brillants, entourés d'un métal d'or, émettant à ce moment-là, c'est-à-dire quelques secondes plus tard, des radiations, que je suppose être, et que l'on ne peut regarder que très peu de temps car les yeux n'y résistent pas, ça vous brûle... Je fais une observation à ce sujet, d'après moi, après réflexion, je suppose que cet appareil a peut-être pris comme une photo, puisque la couronne ne dure qu'environ 1/2 à 1 mn (sans doute le témoin assimile-t-il la lumière à un flash ?) ».

#### Commentaires de l'enquêteur

Je ne m'étendrai pas longuement sur les personnes qui, dans le village, se rient du témoin, en portant atteinte sans vergogne à son intégrité. Ce fait est bien connu des enquêteurs qui rencontrent ironie et préjugés stupides. D'après mon enquête : maire, voisins, police... rien, absolument rien, dans le passé du témoin, n'est susceptible d'apporter le moindre doute sur la véracité des faits qu'il expose. Il faut avoir entendu les commentaires de la vision pour comprendre, sans être un excellent psychologue, qu'ils sont basés sur des faits réels et non imaginaires.

Personnellement, je conclus que ces faits sont indiscutables et non imputables à un phénomène connu. Reste l'argument final des entêtés : c'est une illusion ou un rêve éveillé. Pour rester poli, je préfère ne pas m'élever contre cet argument dont le rôle est de nier et non de prouver. Parfois je me demande de quel côté sont les névrosés !

Les points particuliers suivants sont à remarquer :

Le témoin a ressenti le besoin d'aller vers le point d'observation, chose qui ne lui était jamais arrivée.

L'objet lui est apparu comme montant de dans la vallée... pas de trace d'atterrissage.

Les couleurs jaune et rouge vif constituent le hublot derrière lequel furent observées trois taches sombres se déplaçant. (N.D.L.R. : aucun mouvement particulier, en dehors de son déplacement, n'a été remarqué sur la boule. La limite verticale entre les deux couleurs, qui figurait un axe, n'a jamais modifié sa position au cours de l'observation).

Le témoin a souffert des yeux durant 48 heures.

L'observation se situe à un nœud de lignes électriques.

#### *DIGEST de l'enquêteur*

Très court, il permet de définir les phases de l'observation, dans leur succession.

Avant de rentrer chez lui, M. Calvel éprouva le besoin de faire une petite promenade à pied, chose qui ne lui était jamais arrivée.

Après s'être éloigné d'une soixantaine de mètres de son domicile, lui apparaît, à environ 50 m, un objet rond, qui après un mouvement ascensionnel, se fixe à 20-25 m au-dessus du sol. Comme le montre le schéma ci-contre, il distingue deux parties égales, l'une rouge vif, l'autre jaune, entourées d'une couronne couleur or. Plus gros qu'une 2 CV fourgonnette, cet objet lui donne l'impression d'être creux et il distingue à l'intérieur le déplacement de deux ombres (N.D.R. : il est question de trois points noirs assez gros, comme un œuf de poule, se déplaçant vers le jaune pour revenir derrière le rouge vif).

Après avoir alerté un voisin (qui arrive trop tard) il revient seul sur les lieux et à cet instant apparaît autour de la boule une couronne d'un blanc éblouissant. En quatre points diamétralement opposés de cette couronne, jaillissent par intermittence des rayonnements dont le témoin affirme qu'ils ne peuvent être soutenus du regard. Malgré sa douleur le témoin observe l'objet et note des détails. Il souffrira des yeux durant deux jours. Aucun bruit n'est perçu, « comme un mystère » dira-t-il.

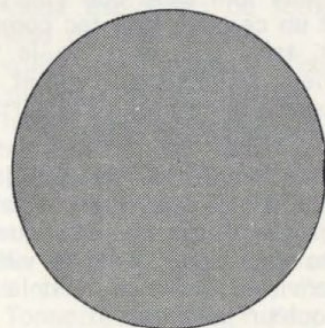
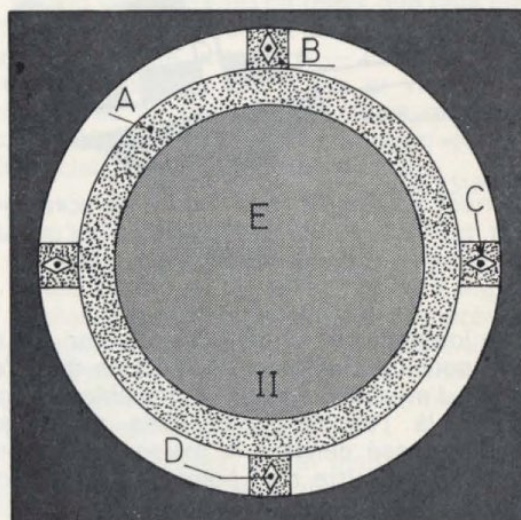
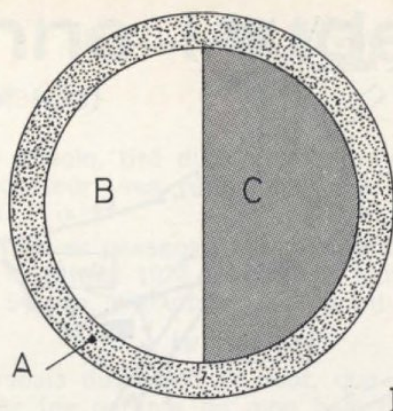
Les premiers déplacements de l'objet, qui lui permettent de se rapprocher du sol à hauteur d'homme, s'effectuent par bonds si rapides qu'il semble s'éteindre à un point pour se rallumer aussitôt à l'autre.

La couronne externe éteinte, l'objet ayant pris une couleur uniforme jaune-rosé s'éloigne à vitesse modérée, à 2 m environ du sol, en contournant un hangar, des poteaux, les arbres sur son parcours. Parvenu à 200 ou 300 m, l'objet paraît se stabiliser, toutefois M. Calvel ne garantit plus la netteté de son observation à partir de cet instant.

#### *Commentaire du rédacteur*

En dehors des détails matériels sur lesquels je ne reviendrai pas, sinon pour faire remarquer

● ● ●



#### *Phase I*

Les parties B et C semblent être en verre : comparé au verre d'un poste de télévision. La partie B était jaune, floue. La partie C était rouge vif. Autour se voyait une structure de couleur or, d'aspect métallique. B et C semblaient sphériques, d'un diamètre évalué à 3 mètres. La largeur de la couronne or est évaluée à 70 centimètres.

#### *Phase II*

Les parties B et C disparaissent, ne laissant voir qu'une partie sombre : E. La couronne A de la phase I subsiste, autour apparaît une couronne de couleur blanche éblouissante, composée de facettes. Apparaissent aux quatre points cardinaux les rectangles couleur or : B. Au milieu de ces losanges partent des rayonnements assimilés à des radiations : D.

#### *Phase III*

L'objet s'éloigne à 500-700 m et on n'aperçoit plus qu'un disque jaune rosé.

# NOHANT-EN-GOUT (Cher) - Lieu dit PUY-VERDAY (Octobre 1973)

Enquête de MM. Jean DESBOIS (Délégué régional)  
et Dominique BETTINI

## LES FAITS

Un ouvrier d'Etat, travaillant au Magasin central de Rechanges et Outillage militaire de Port-Sec, à Bourges, aurait vu au sol un objet non identifié (ou à proximité du sol).

Ce témoin aurait eu un contact avec un « individu passager » de l'engin d'origine inconnue.

Outre un semblant de conversation, le témoin aurait assisté au départ de l'objet ou engin d'origine inconnue.

Le témoin serait arrivé en retard à son travail, contrairement à ses habitudes. Il aurait, pour s'excuser, raconté son observation à son contremaître. Ce dernier lui a conseillé de ne parler à personne de cette étrange rencontre.

Nous avons obtenu ces renseignements par un ami de la famille du témoin, à qui ce dernier

aurait raconté les faits deux mois après l'observation.

## L'ENQUETE

En possession des précisions qui précèdent sur le témoin, nous nous sommes présentés à son domicile.

M. Chubert nous a reçu, et à notre question :  
— Il paraît que vous avez vu quelque chose de bizarre il y a deux mois ?

Il nous a répondu :

— Oui j'ai vu quelque chose, mais j'veux rien dire, j'dirai rien.

Comme nous insistions, il a ouvert la porte comme pour nous inviter à quitter les lieux.

Connaissant les indications qui nous avaient été fournies et sachant le témoin un peu simple,

(suite page 18)

● ● ●  
une fois encore la diversité des formes du phénomène qui rend vain tout classement, je m'attarderai davantage sur l'aspect disons psychique de cette observation.

Comme l'a fait remarquer M. Revel, le témoin a ressenti le besoin de sortir, chose qu'il ne fait jamais. Cela a choqué le témoin également, qui essaye de se l'expliquer, « on dirait que cela était fait exprès », remarque-t-il. Nous savons que beaucoup d'autres témoins ont aussi cette prémonition d'une présence, mais ici c'est comme une invite, un ordre de sortir. Le hasard peut-être, mais il va se poursuivre. M. Calvel, stupéfait de ce qu'il observe, veut chercher d'autres témoins que lui-même, car il sait qu'il ne sera pas cru, et il a besoin que d'autres confirment ce qu'il voit.

Après qu'il « ait repris ses esprits » il se hâte chez lui prévenir son beau-fils. Il y a de la lumière dans sa chambre, mais il est au lit, et ne veut pas réveiller la « petite » ; son beau-fils ne viendra pas, c'est alors qu'il voit Jojo, et celui-ci, peu pressé, ne verra qu'une boule rougeâtre au loin. Finalement, et contre son désir, il sera seul à assister au spectacle. Hasard encore...

Mais poursuivons. Une boule, si toutefois cela en était une, présente le même profil de quelque côté que l'on regarde. De même l'intersection de l'angle d'un cube avec un plan sera toujours un point. Mais la couronne ?

Une couronne (qui peut être n'importe quoi : un tore, ou la base de n'importe quoi), n'est pas une sphère dont le profil est indifférencié, mais possède une face et un profil. Or, c'est la face qui est tournée vers le témoin, une face changeante avec sa couronne d'or, et puis son diadème en diamants éblouissants, et ses losanges d'or qui lancent vers le témoin des jets lumineux insoutenables au regard qui feront mal à ses yeux durant deux jours.

Le hasard... encore, qui a commandé au témoin d'aller faire une promenade, qui l'a fait malgré lui le seul spectateur du phénomène, veut aussi que

le phénomène se présente face à lui, et non de profil, comme pour s'offrir en spectacle, ce qui serait assez étonnant pour ce seul intérêt.

On reste déconcerté, car cet ensemble de faits me laissent sur l'hypothèse qu'ils étaient dirigés à l'intention de M. Calvel. Pourquoi M. Calvel ? Chi lo sa ! diraient les italiens.

Indépendamment de toutes autres considérations, le fait se rattache à des manifestations de zones que j'ai souligné ailleurs. Il y a eu les observations de Montréal à 6 km d'Alzonne qui ont fait beaucoup de bruit en février, à Villeneuve, à Carcassonne, pour ne situer que les plus récents et les plus proches, et en déduire la permanence du phénomène.

M. Revel a d'ailleurs fait d'autres investigations.

Il a appris que deux boules se seraient posées sur la voie ferrée de Toulouse à Narbonne (témoin malade non interrogé).

Deux jeunes filles de 23 ans ont fait des observations les samedis 4, 11, 18 mai entre 03:00 et 04:00 entre Castelnaudary et Alzonne d'une boule rouge très brillante qui se déplaçait de gauche à droite et a disparu rapidement. A proximité, un point très brillant semblait se rapprocher et s'éloigner.

Ces informations confortent la persistance du phénomène durant cette période dans la zone considérée, d'ailleurs déjà visitée, en 1954 et par la suite.

Il est bien évident que tout ce qui a pu être observé n'est pas parvenu à notre connaissance, et que si nous ne nous organisons pas sur le plan local, les informations, les plus importantes peut-être pour la connaissance du phénomène, continueront à nous échapper. Chaque enquêteur qui s'intéresse vraiment au phénomène se doit de mettre en place dans chaque village qu'il connaît bien, l'informateur ou le correspondant qui l'informera des faits insolites qui s'y passeront. C'est au prix d'un informateur dans chaque hameau que nous arriverons à cerner le phénomène.

F. LAGARDE

il aurait été dommage de ne pas tenter d'obtenir les renseignements de la bouche même du témoin. C'est pourquoi nous nous sommes permis d'insister.

Enquêteur : Allons, Monsieur Chubert, nous ne voulons pas vous faire du tort, nous ne sommes pas des journalistes. Ce que vous avez vu, d'autres que vous l'ont vu. Nous faisons partie d'un groupe qui s'intéresse à ces choses-là et nous voudrions votre témoignage.

Chubert : J'irai rien. J'veux voir la télé. Et puis j'me rappelle plus.

Enquêteur : Bien, alors on va vous laisser pour aujourd'hui, mais nous reviendrons une autre fois. Faites quand même un petit effort. C'était bien au mois d'octobre que vous avez vu cette soucoupe ?

A ce moment, le témoin passe dans la pièce voisine.

Nous le voyons, à un mètre de nous, parler à l'oreille de quelqu'un qui semble couché.

Une dame arrive, c'est sa mère qui était couchée et qu'il est allé mettre au courant de notre visite.

Cette dame nous salue, s'inquiète du motif de notre visite, et confirme que son fils vient de lui dire que deux hommes voulaient lui poser des questions sur la soucoupe qu'il avait vue.

M. Chubert, qui roule sa deuxième cigarette depuis notre arrivée, s'installe devant son poste de télévision qui diffuse « La Une est à Nous » (émission du samedi après-midi à partir de 14:35, première chaîne). Il est absolument captivé par la projection d'un dessin animé, « Titi ».

Mme Chubert : « Oui Messieurs, mon fils a vu quelque chose, mais il ne m'avait rien dit. Il m'en a parlé plus d'un mois après. Il n'est pas menteur ».

Enquêteur : Puisqu'il ne veut rien nous dire, pouvez-vous nous donner quelques détails sur ce qu'il vous a raconté ?

Mme Chubert (s'adressant à son fils) : Dis quelque chose, toi

M. Chubert : J'irai rien. J'veux rien dire. J'me rappelle plus.

Enquêteur : C'était le matin ? Faisait-il nuit ?

Mme Chubert : C'était le matin, vers 5:00, parce que, savez-vous, il n'a pas son permis de conduire et maintenant c'est trop tard pour le passer. Alors il va travailler en Mobylette. Le médecin l'a bien dit, il lui faudrait une voiture. Ça fait 18 km et il part à 5:00 pour ne pas être en retard. Bien sûr qu'il faisait nuit, vous pensez, début octobre.

S'adressant à son fils : « Tu vois, t'as causé, hein. Je t'avais dit de ne rien dire ».

M. Chubert : J'ai rien dit.

Mme Chubert : Alors c'est Georges. Comment avez-vous su ça, c'est par Georges ?

Enquêteur : Non, Madame, nous ne connaissons pas Georges (c'est faux car c'est lui qui nous a avisé). Mais c'est sûrement par quelqu'un qui travaille avec votre fils.

Mme Chubert : Oui, il l'a dit où il travaille. Mon fils n'est pas menteur, mais il fume trop.

Enquêteur : Mais savez-vous ce qu'il a vu exactement ?

Mme Chubert : Il a vu comme une soucoupe volante, comme on en a vu à la Télé, quand il y a eu une émission. Vous voyez, mon fils il n'est pas bien malin, mais il a vu une soucoupe.

S'adressant à son fils : Dis donc quelque chose, toi.

M. Chubert : Non, j'veux rien dire.

Enquêteur : C'est en allant travailler, le matin. Et c'était gros ? Brillant ?

Mme Chubert : Il m'a dit que c'était sur la route, que « ça » tenait toute la largeur de la route. C'était blanc brillant, tout éclairé. Et puis la Mobylette était en panne.

Il est têtu, il veut rien dire. Mais s'il me l'a dit c'est que c'est vrai, car il n'est pas menteur.

Il a même vu un bonhomme, grand comme lui, peut-être un peu plus. Hein, dis voir. Grand comme toi ?

A notre que M. Chubert mesure 1 m 70 environ.

M. Chubert : Oui, plus grand, un peu plus ; pis j'veux rien dire.

Mme Chubert : S'il a dit qu'il ne dirait rien, il ne dira rien, il est têtu. C'est comme pour le tabac, il fume trop, je lui dit, mais il ne veut pas s'arrêter de fumer.

Enquêteur : Oh, moi aussi Madame, je fume beaucoup. Allons, Monsieur Chubert, il était grand ce bonhomme ? 1 m 80, 2 m ?

M. Chubert : Ben oui.

Enquêteur : Comment était-il habillé ? Avait-il quelque chose sur la tête, comme un casque ?

Mme Chubert : Ben..., il m'a dit qu'il avait comme une combinaison brillante et comme en aluminium. Mais je ne sais pas s'il avait quelque chose sur la tête. Il avait un revolver à la main.

Il a posé une main sur l'épaule de mon fils et lui a demandé où il allait. Mon garçon lui a dit : je m'en vais travailler.

Enquêteur : Alors il avait comme un revolver au bout de la main, c'est dangereux ça ; et il lui a parlé ?

Mme Chubert, s'adressant à son fils : Hein qu'il t'a causé ? Ben réponds donc ?

M. Chubert : Non.

Enquêteur : Ce bonhomme, il avait peut-être un casque ?

Mme Chubert : Il me l'a pas dit, mais mon garçon m'a dit que ce bonhomme il n'avait pas une figure humaine. Et puis il est remonté dans la soucoupe qui est partie en faisant un bruit comme un essaim d'abeilles.

Enquêteur : Comme un essaim d'abeilles, et puis c'est parti vite ?

Mme Chubert : Oui, comme un essaim d'abeilles, et c'est parti.

C'est alors que j'ai aperçu dans la pièce voisine la Mobylette de M. Chubert.

Enquêteur : C'est avec cette Mobylette-là que c'est arrivé ? Elle est toute neuve ?

Mme Chubert : Oui c'est avec cette Mobylette-là, et ça c'est son casque et ses lunettes. Le médecin a dit que c'est en Mobylette qu'il attrape des bronchites.

Enquêteur : Mobylette, si tu pouvais parler, tu nous en raconterait plus que ton propriétaire !

Mme Chubert (s'adressant à son fil) : Dis quelque chose, toi.

Enquêteur : Et dire que cette Mobylette a vu quelque chose. Monsieur Chubert, c'était blanc et gros cette soucoupe ?

M. Chubert : Ben oui...

Mme Chubert : Gros comme un Boeing ?

(A noter que ces gens connaissent très bien et peut-être même trop les Boeing. Le début de la piste d'atterrissage de la Base aérienne 702 (Base opérationnelle avec Boeing ravitailleur) est à moins de 2 km par la route de leur maison, 500 m à vol d'oiseau, d'où la nuisance, par les bruits du ravitailleur au décollage et à l'atterrissage, sans compter celui des Mirages).

M. Chubert : Ben non.

Enquêteur (se rasseyant et croyant à ce moment que le témoin va se décider à parler).

Faisant un rapide croquis :

6 m de large ? 2 à 3 m de haut ?

M. Chubert : Ben oui et puis brillant ; ahh, et puis j'veux voir la télévision, merde !

Mme Chubert : Il veut rien dire...

Quelque minutes plus tard, Mme Chubert, de qui nous prenons congé, nous accompagne sur le pas de la porte et me dit : « Il faut revenir, il vous dira peut-être quelque chose. Revenez ».

L'enquête complémentaire m'a été fournie par un ami de la famille Chubert. Ce monsieur est âgé de 30 ans, il est pilote professionnel.

*Date de l'observation* : fin septembre-début octobre 1973.

*Heure* : vers 5:30 du matin, un peu avant l'aube.

*Lieu* : commune de Nohant-en-Gout, lieu-dit Puy Verday (7 km du domicile du témoin). A 100 m de la Nationale 151. Altitude N.G.F. 162,00.

*Coordonnées* : voir carte Etat-major jointe.

*Faïlle* : d'après la carte géologique de 1849, dressée par Boulanger et Bertera, ingénieurs des mines, il n'y a pas de faille dans cette région. La faille la plus proche est Sancerre.

*Note*. — La route Nationale 151, qui passe à moins de 100 m, possède depuis ce point une particularité (consulter carte Michelin).

D'après Rupert Guinness « Le livre des Extrêmes » :

« ...Les plus longues lignes droites se trouvent dans le département du Cher, où existe le ruban rectiligne Bourges-Sancergues de 42 km ».

M. Chubert allait à son travail à Bourges. Il était environ 5:30 du matin.

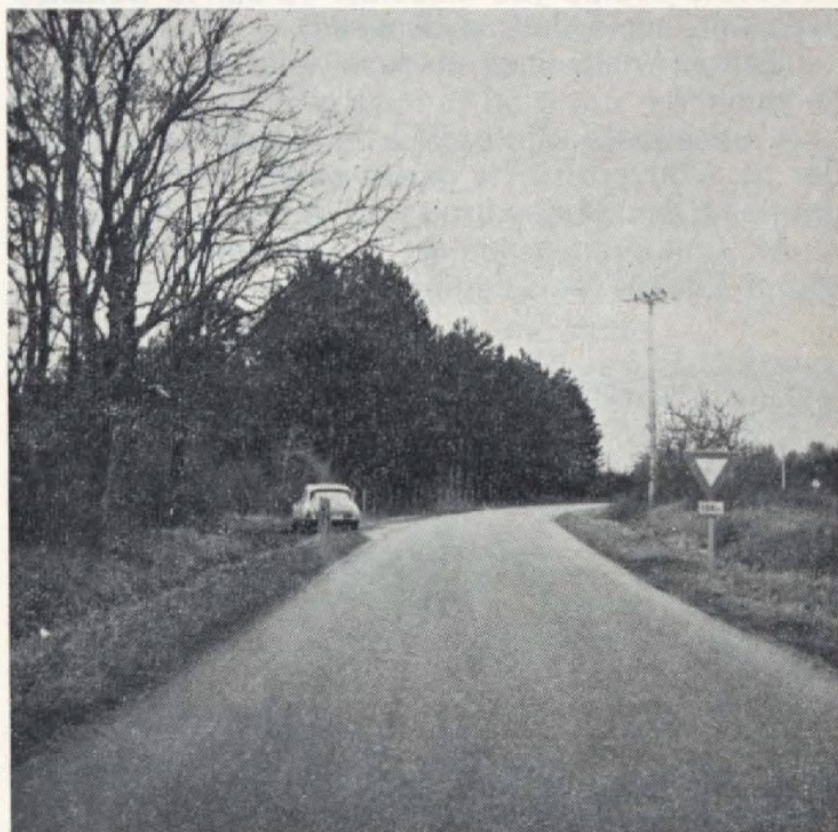
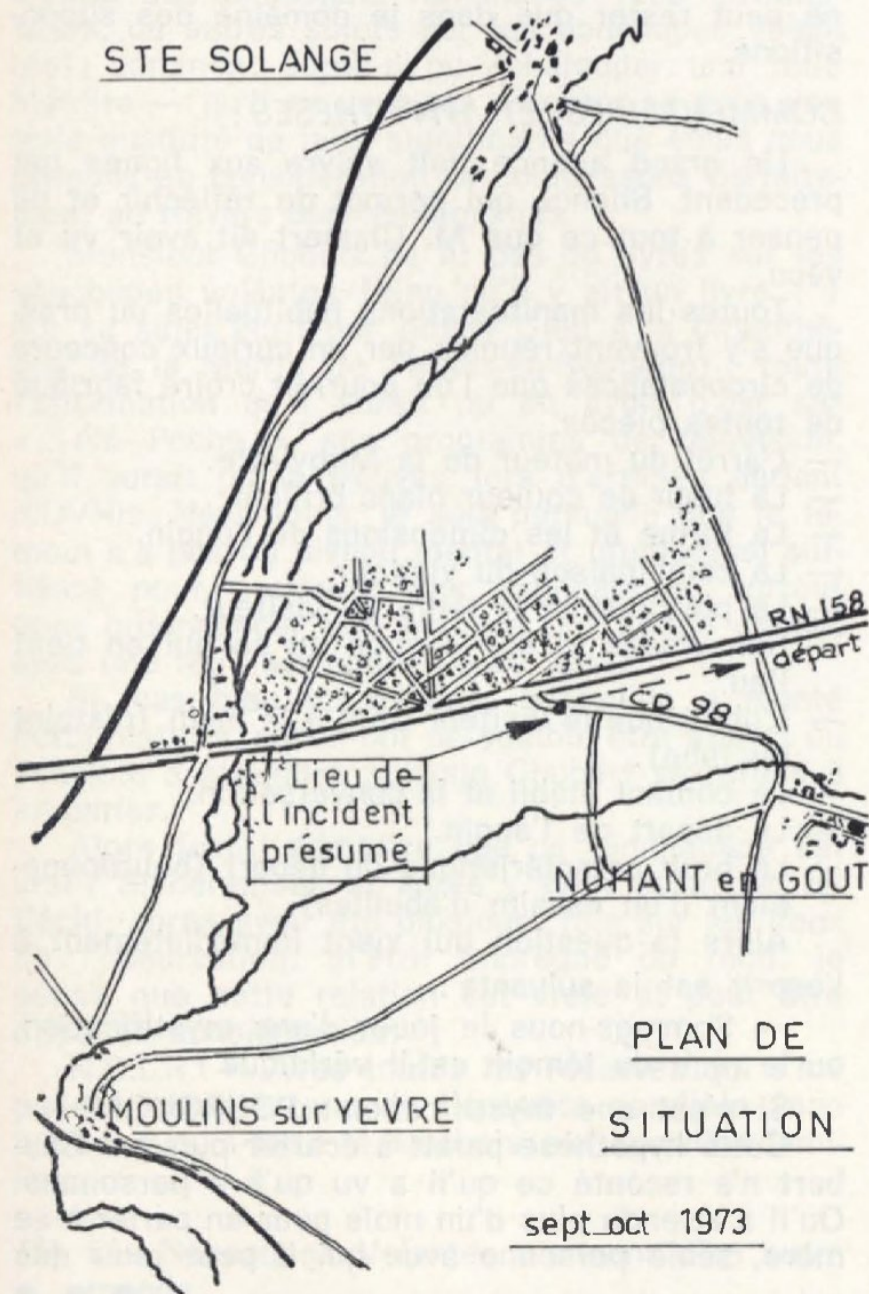
Il circulait dans la nuit sur le chemin départemental N° 98 qui va de Farges-en-Septaine au carrefour de Puy Verday.

A 200 m environ de ce carrefour, la route amorce une très légère courbe régulière (voir photos et plan de détail des lieux).

C'est au début de cette courbe (la route monte très légèrement en direction du carrefour) que le moteur de la Mobylette se refusa à tout fonctionnement après quelques ratées.

Bien qu'ayant un vélomoteur particulièrement bien entretenu, M. Chubert pensa à une panne d'essence et entreprit de continuer sa route à pied, en poussant sa Mobylette (la localité de Maubranche, sur la R. N. 151, est située à moins de 2 km).

Poussant sa Mobylette, c'est au sortir de cette légère courbe (voir photo), que M. Chubert fut ébloui par une forte lumière blanche brillante, qu'il prend tout d'abord pour des phares de voiture automobile et, tranquillement, il continue d'avancer.



Quelques mètres plus avant, il aperçut une silhouette et, continuant toujours d'avancer, M. Chubert distingue une forme importante et brillante sur la largeur de la route.

A ce moment le témoin prend conscience qu'il est face à face avec un phénomène étrange et inconnu de lui. Mais il pense être trop près (quelques mètres) pour se sauver.

Il faut préciser qu'à cet endroit (voir plan de détail) une voiture en assez piteux état a été abandonnée voici 4 à 5 mois. Le témoin a aussitôt pensé que des « récupérateurs » venaient en dérober des pièces, puisque chaque jour des éléments de cette voiture disparaissent. Il ne s'est donc pas effrayé et il a pensé à des phares de voiture automobile, jusqu'au moment où il a été très près de la lueur ou « objet ».

M. Chubert, surpris, se trouve donc très près de cet engin. A cet instant, ce que je nommerai « l'Humanoïde » s'approche de M. Chubert et pose la main gauche sur l'épaule droite du témoin, et il lui tient des propos rassurants (?).

Il lui demande où il va.

M. Chubert répond : à mon travail.

L'Humanoïde lui précise qu'il reviendra et qu'il ne faut pas qu'il regarde.

#### DESCRIPTION DE L'HUMANOÏDE :

Environ 2 m de hauteur, mince.

Il portait une combinaison façon aluminium, un genre de gros casque transparent allant d'une épaule à l'autre, avec une antenne (?) comme un pavillon de tube (\*) côté droit du casque.

Aucun signe, ni détail apparents sur la combinaison.

A la main droite, un objet ayant l'apparence d'un pistolet (?) dirigé vers le sol.

Le visage avait une apparence humaine comme un visage qui serait recouvert d'un bas de femme. Il semblait avoir les yeux bridés.

(\*) Tube comparable à un tube respiratoire de plongée sous-marine.

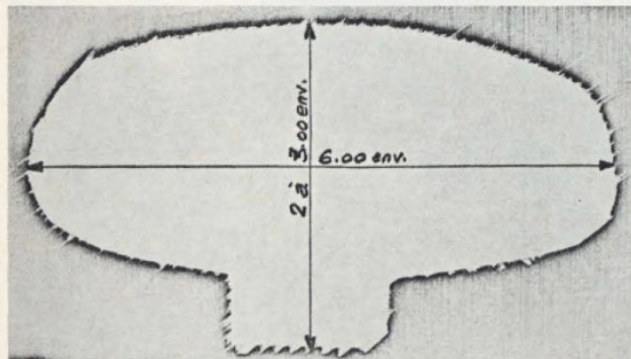
#### DESCRIPTION DE L'ENGIN :

Forme ovoïde (ou discoïdal vu sur la tranche) avec une sorte de sas dessous.

L'engin était placé au-dessus de la route sans la toucher.

L'humanoïde a interdit à M. Chubert de regarder par l'ouverture (la partie située dessous). Ce dernier a décelé des bruits à l'intérieur de l'engin.

M. Chubert n'a pas vu son interlocuteur réintégrer l'objet (ou l'engin).



L'engin a décollé à la verticale du chemin départemental 98, puis il a pris la direction de La Charité-sur-Loire (Nièvre). Départ à basse altitude. Au décollage le témoin a entendu très distinctement un bruit qu'il compare au bourdonnement d'un essaim d'abeilles.

M. Chubert n'a ressenti aucun effet immédiat, aucune sensation ni trouble. Rien n'a modifié son comportement vis-à-vis de sa mère, à laquelle il n'a raconté son observation qu'un mois plus tard. Toutefois, quelques jours après, il a été mis en congé de maladie par le docteur.

Toutefois, il ne semble pas que le témoin souffre de troubles ou de séquelles résultant de sa rencontre avec une soucoupe volante. Il est soigné pour une bronchite chronique et très certainement pour une irritation due à l'excès de tabac.

Après le départ de l'engin la Mobylette a redémarré normalement et le témoin a pu se rendre à son travail.

#### DUREE DE L'OBSERVATION :

M. Chubert ne donne aucune indication à ce sujet.

Depuis le point indiqué au plan de détail, où la Mobylette est en panne, jusqu'au point de contact ; des essais ont été faits avec une Mobylette. Il faut pour la pousser et arriver au « contact » (indiqué au plan) 2 minutes 12''.

Le délai entre le contact et le départ de l'engin devrait pouvoir s'estimer entre 8 à 10 minutes.

Il semble que la durée totale de l'observation avoisine 10 minutes. Il est bien entendu que ceci ne peut rester que dans le domaine des suppositions.

#### COMMENTAIRES ET HYPOTHESES :

Un grand silence doit suivre aux lignes qui précèdent. Silence qui permet de réfléchir et de penser à tout ce que M. Chubert dit avoir vu et vécu.

Toutes les manifestations habituelles ou presque s'y trouvent réunies par un curieux concours de circonstances que l'on pourrait croire fabriqué de toutes pièces.

- L'arrêt du moteur de la Mobylette.
- La lueur de couleur blanc brillant.
- La forme et les dimensions de l'engin.
- La combinaison du visiteur.
- Le physique et la taille du visiteur.
- Son visage et son casque ou ce qui en tient lieu.
- L'objet que le visiteur tient à la main (pistolet ou tube).
- Le contact établi et la conversation.
- Le départ de l'engin.
- Le bruit caractéristique du départ (bourdonnement d'un essaim d'abeilles).

Alors la question qui vient immédiatement à l'esprit est la suivante :

— Sommes-nous le jouet d'une mystification, ou le récit du témoin est-il véridique ?

Si c'est une mystification : POURQUOI ?

Cette hypothèse paraît à écarter puisque Chubert n'a raconté ce qu'il a vu qu'à 2 personnes. Qu'il a attendu plus d'un mois pour en parler à sa mère, seule personne avec qui il peut tenir des

# AUDELANGE (Jura)

Enquête de M. TYRODE

Date et heure : 27 septembre 1970, vers 21:00.

Témoïn : M. Jean Perrot, appariteur à Audelange (Jura).

Lieu de l'observation : objet immobile au-dessus du Doubs au S-S-E d'Audelange.

Place du témoin : à son domicile, sur les bords du Doubs.

Conditions météorologiques : nuit parfaitement claire et très bonne visibilité.

Observation : dans la région S d'Audelange, le Doubs et le canal du Rhône au Rhin parcourent une vallée assez encaissée du côté du N. Une falaise tombe pratiquement à pic de ce côté, alors que, sur la rive gauche, s'étend une plaine limitée par la forêt de Chaux. Un chemin borde le Doubs avec quelques maisons au pied de la falaise. C'est dans l'une de celles-ci que demeure M. Perrot.

conversations, puisqu'en dehors de son travail et de sa mère il n'a aucune fréquentation.

Dans quel but serait montée cette mystification puisque le témoin lui-même se refuse à parler de ce qu'il a vu.

Connaissant le niveau mental du témoin, comment aurait-il pu inventer une histoire semblable, si bien construite et documentée ?

Admettons qu'intoxiqué de télévision, il se souvienne des émissions romancées (Les Envahisseurs, ou autres sujets sur les soucoupes volantes), comment aurait-il pu échafauder une telle histoire — qu'il ne veut pas raconter — avec une telle quantité de faits significatifs que seuls nous prenons en considération et connaissons parfaitement au travers des témoignages.

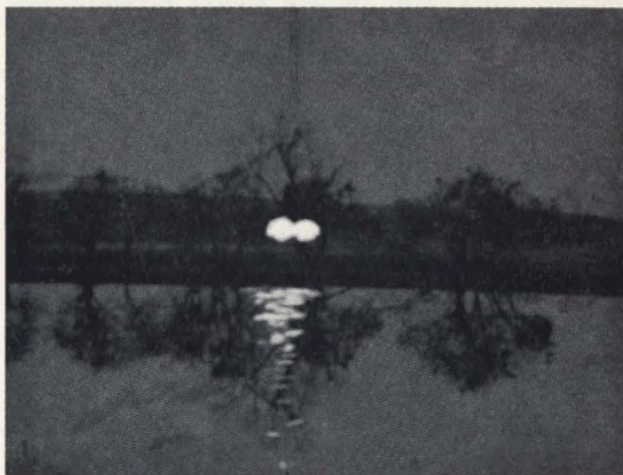
Monsieur Chubert ne lit pas de livres sur les soucoupes volantes (bien qu'il y ait un livre (\*) sur ce sujet écrit par Jimmy Gieu à la bibliothèque de la Mairie de Farges-en-Septaine) ; toute l'information qu'il aurait pu en avoir c'est sur « Télé Poche », son programme de télévision, qu'il aurait pu la trouver, lors d'articles parlant d'OVNIs. Néanmoins, je suis persuadé que le témoin n'a pas un niveau mental et intellectuel suffisant pour assimiler ces explications, surtout pour ordonnancer une histoire qui tienne debout avec une telle accumulation de faits.

Si, cas bien improbable, quelqu'un a monté cette histoire, aucun but ne semble être atteint ou possible à atteindre puisque Chubert se refuse à en parler.

Alors faut-il admettre que ce témoignage est vrai ? Sincèrement, et après y avoir beaucoup réfléchi, après avoir été plusieurs fois sur les lieux de l'observation, m'être imprégné du récit, je pense que cette relation est vraie et peut être prise en considération.

N.D.L.R. — Avec toutes les réserves qui s'imposent, compte tenu de l'enquête parallèle (non publiée), qu'a faite M. Desbois, sur le milieu familial.

(\*) Les Soucoupes Volantes viennent d'un autre monde.



Ce soir-là, il se trouvait à son domicile, venant de rentrer chez lui.

Vaquant à ses occupations, il jeta un coup d'œil par la fenêtre. Quelle ne fut pas sa surprise d'apercevoir comme une lumière en direction de la rivière. Il pensa naturellement que cela pouvait être le fait d'une péniche et s'approcha de la croisée. Là, sa surprise fut grande en remarquant que cette lumière ne se déplaçait pas comme cela aurait été le cas s'il s'était agi d'une péniche. De plus, elle se trouvait assez haute sur l'eau. Regardant mieux, il vit qu'elle n'était effectivement pas sur l'eau, mais à quelques mètres au-dessus. De quoi pouvait-il bien s'agir ?

M. Perrot regarda. Il avait devant lui une chose étrange. Ce n'était pas une lumière unique comme il l'avait tout d'abord pensé, mais deux « hublots » qui se tenaient là, immobiles.

Apparemment, cela aurait pu être le fait d'un objet de forme allongée qui aurait possédé deux fenêtres éclairées. Cet objet émettait une lumière jaune par deux lucarnes ovales. On distinguait assez peu, on imaginait plutôt, la forme de quelque chose d'allongé qui aurait supporté ces « hublots ».

Le témoin put très bien situer cet objet car des arbres se trouvaient de l'autre côté du Doubs. Ces arbres ont une hauteur de 5 à 6 mètres environ. L'objet était à mi-hauteur de ces arbres, soit 3 mètres environ de l'eau.

La curiosité poussa M. Perrot à continuer de regarder cette chose, ceci du fait que la veille il avait déjà été témoin d'un phénomène étrange. Bien lui en prit car il y eut une suite.

Il y avait environ un quart d'heure qu'il observait, quand l'objet changea de place : il se déplaça vers l'aval et se dirigea sur l'écluse du moulin. En même temps, il changea de forme : les deux « hublots » disparurent pour ne laisser subsister à leur place qu'une vague forme terne dans la nuit noire.

Une petite lumière cependant demeurait assez peu visible mais permettait de situer l'emplacement de la chose. La descente vers l'écluse s'opéra sans aucun bruit perceptible et l'objet disparut petit à petit, sa luminosité n'étant pas assez grande pour qu'il fut visible de très loin.

*Epilogue* : M. Perrot avait donc aperçu quelque chose deux soirs de suite et les deux observations n'avaient aucun lien apparent entre elles. Il en fut très intrigué, pour ne pas dire plus !

Depuis ces deux soirées, mémorables pour lui, il n'est plus très rassuré. Il m'a même dit qu'il allait se procurer un fusil car les « Martiens » le suivaient partout où il se trouvait. J'ai eu la chance de le dissuader de cet achat, car je craignais qu'il n'en vint à tirer sur n'importe quelle lumière qui apparaîtrait le long du chemin, comme un vélo par exemple. M. Perrot est allé voir le maire d'Audelonge pour lui faire part de ce qu'il voyait toujours ces attaquants venir à lui ; il a écrit par deux fois aux gendarmes d'Orchamps. Ceux-ci, sur les conseils du maire, ne se sont pas autrement inquiétés. Alors M. Perrot a envoyé une lettre recommandée au Procureur pour lui signaler qu'on ne venait pas à son aide.

J'ai vu le maire lors de mon passage. Celui-ci m'a dit qu'il souhaitait voir M. Perrot admis à l'hôpital psychiatrique de Saint-Yllie en qualité de jardinier afin de le soigner sans lui faire croire qu'il est réellement malade. Mais le témoin est très intelligent et il m'a dit qu'il n'accepterait jamais de se laisser admettre à Saint-Yllie.

Pour ce qui est de la véracité de ses dires quant aux soucoupes qu'il dit avoir vues, selon le maire, il ne fait aucun doute qu'il a réellement vu quelque chose ( et le maire ne croit pas aux S.V. ) ; il a certainement bien vu ces objets comme il les a décrits, mais il en est resté que maintenant le témoin est obnubilé par ce qu'il a vu et, actuellement, il aperçoit des « Martiens » partout. Dernièrement, il est allé demander au maire de lui trouver un logement, ne voulant plus demeurer chez lui de crainte d'une attaque de leur part. Le maire l'a fait coucher au local des pompes. Eh bien ! au bout de quelques jours, les « Martiens » se manifestaient dans ce local.

En résumé, il s'agit là d'une très bonne observation, mais on ne pourra plus croire à l'avenir ce que racontera M. Perrot.

(Voir photo : Dôle 4, 5 et 6). Le témoin a découvert une trace dans le talus du Doubs quelques jours après son observation du 27 septembre et qui, selon lui, pourrait être due à l'objet dominant le Doubs. La terre y est arrachée et soulevée, juste au bord de la route, sans qu'aucun accident ne se soit produit à cet endroit.

## Un Goniomètre de Poche

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au Siège de LDLN : 1,60 F franco ; règlement en timbres accepté.

# LANGRES

(Haute-Marne)

SANS LE SAVOIR UN EMPLOYE DE LA CAISSE D'EPARGNE PHOTOGRAPHIE UN OBJET INSOLITE

Enquêtes : Mme Marie-Louise Girault, M. Jean Macheret (« LDLN » - Réseau : Sud Haut-Marnais).

## RAPPORT D'ENQUETES

Mercredi 13 février 1974. — Comme il le fait chaque matin, M. Jean-Pierre Gerphagnon, employé à la Caisse d'Épargne de Langres (Haute-Marne) et demeurant rue Henri-Dunand, prend possession du car-succursale pour aller assurer son service dans les villages de sa région. Comme il venait de faire l'acquisition d'un appareil photo avec télémètre de 200, il s'est découvert une passion : la photographie.

Ce jour-là, entre Belmont et Grenant (Haute-Marne), il aperçoit, perché sur un arbre nu, une belle buse. Il prend ainsi successivement trois clichés et repart afin de poursuivre sa tournée du matin.

Déclarations de M. Jean-Pierre Gerphagnon. — « Le 13 février dernier, c'était je crois un mercredi, je voulais essayer mon nouvel appareil photo, un INTERFLEX équipé d'un télémètre de 200. Vers 10:00 du matin, je roulais sur la route de Belmont à bord du car-succursale de la Caisse d'Épargne de Langres, lorsque j'ai aperçu une belle buse, perchée au sommet d'un arbre nu ». « J'ai aussitôt pris trois photos, à six secondes d'intervalle et, à ce moment-là, je précise que je n'ai rien vu d'autre que l'oiseau, immobile sur sa branche et se découpant en noir sur un fond très clair. Bref, mon regard était fixé sur cet oiseau ».

Dans la semaine il prend encore différentes photos et mercredi, il donne la pellicule à son père pour qu'il la lui développe. Et quelle ne fut sa surprise de constater que sur les deux premiers négatifs, il y a deux petites taches, sur le premier au coin gauche en haut et sur le second au coin droit mais un peu plus haut alors que le troisième négatif est net.

Déclarations de M. Jean-Pierre Gerphagnon. — « Quelques jours plus tard, mon père a développé la bobine de mon film, et nous avons eu alors une surprise de taille. Sur deux de mes photos il y avait une sorte de disque se détachant contre le ciel. Le disque était à gauche de l'arbre sur le premier cliché et à droite sur le second. Les deux photos ayant été prises, comme je vous l'ai dit, à six secondes d'intervalle, cela prouve que la « chose » s'était déplacée ».

Intrigué, il fait faire des tirages en prenant même des agrandissements au maximum afin de mieux détailler ces « choses ». Et il se rend avec son père, militaire de carrière retraité, actuellement moniteur de mécanique à « qui on ne le fait pas » à la gendarmerie de Langres. Au capitaine

## EN GUISE DE CONCLUSION

Ce cas est assez intéressant de par ses deux photographies prises par M. Jean-Pierre Gerphagnon. Lui-même se garde bien de conclure, et nous, du réseau, suivons le même chemin, car il faut être très prudent dans le domaine OVNI, surtout lorsqu'il y a des photos. (Voir le cas de Thillot - Vosges...).

Le témoin dit qu'il n'a pas vu « l'objet », peut-être et sûrement, parce que son regard était figé sur cet oiseau et uniquement sur cet oiseau.

Peut-être qu'en regardant en l'air, il aurait vu et observé « l'objet » ?

Son père qui a fait le développement de la pellicule est formel : cela ne vient pas de son bain, ce n'est pas un défaut de développement, ni une poussière quelconque, ni une « bulle d'air ».

Père et fils sont des personnes sérieuses, dignes de foi, on peut leur faire confiance. Ce ne sont pas des gens qui penseraient à monter un canular.

Malgré tout, les faits sont là !...

Par ces deux clichés je pense au cas de Nice (voir « Lumières dans la Nuit » N° 100, page 23) : En date du 11-9-1967 à 19:30, Mr Roboly, de Nice, observe un « objet » et le photographie. Au développement ce n'est pas un « objet » qui apparaît mais dix-huit et en ligne.

Puis le cas du « Cheval affolé ». Diapos couleur prise en septembre 1968 près de Lliournet à la Costa Brava par M. André Bernier : Le témoin photographie le cheval et son équipage, alors qu'il n'y a rien dans le ciel. Au développement cinq « objets » apparaissent sur la pellicule plus des diffractions lumineuses inconnues émanant du sol et délimitent nettement la présence de plusieurs sources (Analyse - Filtre au cobalt / Laboratoires « L.A.E.T. »).

Enfin le cas de la diapo prise en mai 1964 par M. James P. Templeton, de Burgh Marsh, Solvay Firth en Angleterre : Il prend sa fille en photo alors qu'il n'y a rien derrière elle, au développement un « être blanc » style cosmonaute apparaît derrière la petite fille au bouquet de fleurs.

Les laboratoires Kodak après examen n'ont pu expliquer la présence de ce personnage.

Voir également la photo infra-rouge prise à Paris en janvier 1973 (voir « L.D.L.N. » N° 131, page 25 - « Une photo impossible »).

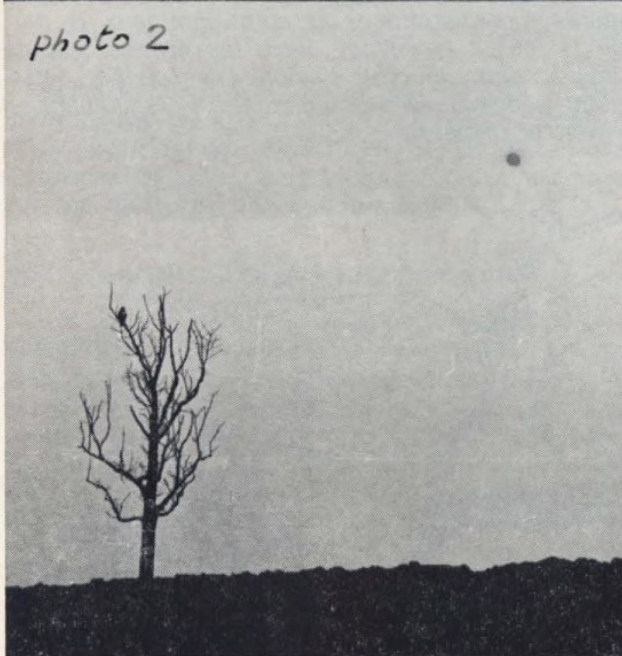
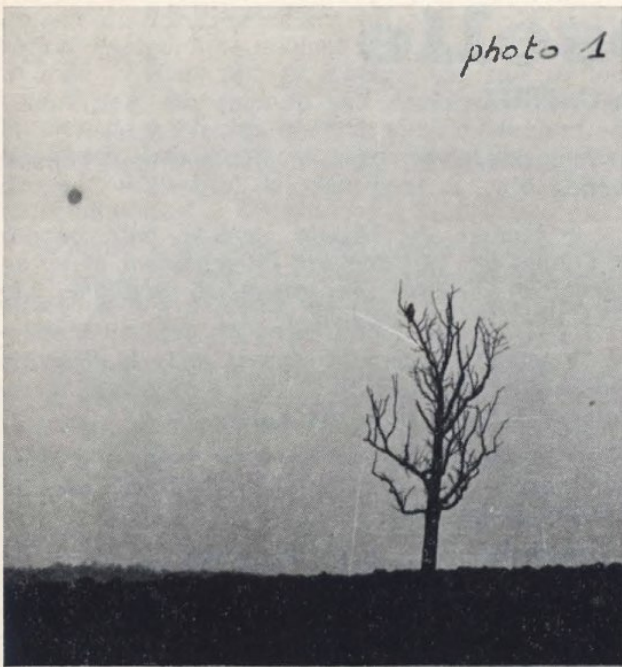
Alors tout en étant prudent : M. Gerphagnon, de Langres, a-t-il vraiment photographié un « OVNI » ? Nous nous garderons de conclure...

---

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR**

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

---



Bonnet, commandant la compagnie de Langres, il fait part de ses observations et lui remet les deux photos en question.

S'agit-il effectivement d'un « Objet Volant Non Identifié » ? S'agit-il d'un phénomène atmosphérique ? (le ciel, ce jour-là, était nuageux). On n'en sait rien pour l'instant. Quoi qu'il en soit, il se peut que « quelque chose » ait volé ce jour-là dans le ciel haut-marnais et seul (comme dans de nombreux cas) le hasard a voulu qu'on le photographie. Il a fallu que ce jour-là un jeune photographe amateur se sente en veine de photo.

Sagement, M. Jean-Pierre Gerphagnon se garde encore de conclure. Il n'affirme pas qu'il s'agit sûrement d'un « OVNI ». Mais malgré tout les faits sont là !...

# en moselle

Enquêtes de M. C. FRITZ

METZ : 23 mars 1974, à 04:00 du matin.

Témoins : tous pâtisseries, travaillant avec mon frère. Ils désirent l'anonymat : A., 24 ans, B., 19 ans, C., 25 ans, D., chef-pâtisseries, 37 ans.

Lieu : l'engin est situé avec assez de précision au-dessus de la place de la République. Ciel clair, étoilé, avec un peu de brume.

A. et B. se trouvaient devant la pâtisserie, attendant leurs collègues. C. remontait à pied la rue des Trois-Boulangers. D. venait de garer sa voiture devant la caserne Ney. Les faits.

L'observation la plus intéressante a été faite par A. et B., leur champ de vision étant le mieux dégagé du groupe.

Ils ont eu leur regard attiré par un rond lumineux argenté, aux bords diffus, qui devait mesurer à bout de bras 5 à 6 cm (mesure vérifiée au gonio de poche). « C'était beau... », pas plus de précision quant à l'altitude. L'engin avançait lentement, par saccades, sur une trajectoire rectiligne NO-SE. L'objet a brusquement disparu au bout de 2 ou 3 minutes d'observation, comme absorbé par le vide.

Les témoins C. et D. décrivent l'engin comme étant rond et brillant, mais n'y ont prêté aucune attention. Ils se souviennent seulement de la direction.

Commentaires.

Mon frère m'affirme que les témoins ne croyaient absolument pas aux OVNI. Aussi sont-ils bien embêtés à présent. Ayant interrogé les témoins je les crois sincères.

AMANVILLERS : 2<sup>e</sup> quinzaine de février 1974, sans plus de précisions, entre 20:00 et 20:30 (Michelin 57, plis 13).

Lieu : dans une entreprise à l'entrée d'Amanvillers, côté Rozérieulles.

Les faits.

Un collègue de M. Servello revenait de déplacement en voiture. A la hauteur de leur entreprise le collègue remarque dans le ciel un point anormalement brillant. Garant son véhicule, il va chercher M. Servello et trois autres personnes : « Venez voir, il y a un point brillant dans le ciel ! ».

Ces témoins constatèrent l'exactitude du fait. Le point lumineux se trouvait pratiquement au zénith, immobile, un peu plus gros que Vénus, changeant de couleur, paraissant plus bas que les étoiles.

Pour suivre les phases d'observations se reporter au croquis publié.

1<sup>er</sup> temps : le point lumineux A part de O, se dirigeant rapidement vers l'ouest. Il parcourt ainsi 1/8 environ de la sphère céleste en 4 à 5 secondes, s'arrête brusquement, descend régulièrement en émettant des pulsations et disparaît à la vue des témoins, caché par une colline située à 400 m des témoins. Les témoins retournent

à leur travail. M. Servello continue seul l'observation.

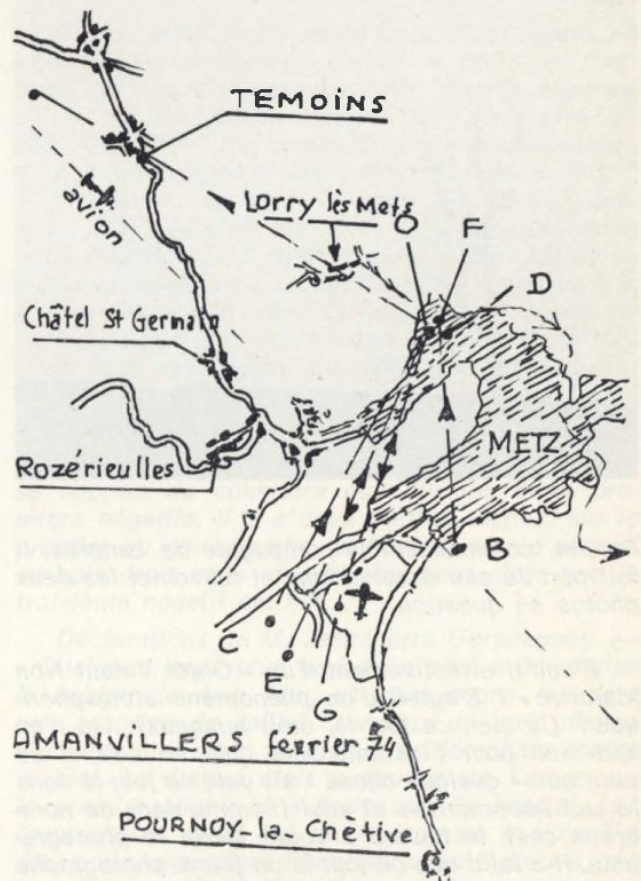
2<sup>e</sup> temps : le témoin semble voir bouger « l'étoile B » qui démarre brusquement et va se placer en O, après une trajectoire rectiligne. Elle « s'éteint » en arrivant.

3<sup>e</sup> temps : le témoin regarde dans la direction où B avait démarré, et il voit « l'étoile C » rejoindre le point O et disparaître.

4<sup>e</sup> temps : regardant vers O, il aperçoit deux « étoiles » démarrer en même temps : une de O vers E, l'autre de B vers O.

5<sup>e</sup> temps : le même phénomène se passe de F à G et de G à F. G reste visible.

En même temps passe un avion dans le sens ouest-est, nettement plus bas que les points lumineux. Immédiatement un point lumineux H part de O, et en louvoyant entre les étoiles, que je voyais bien, poursuit l'avion 4 secondes, nettement au-dessus. H semble monter brusquement en virant et disparaît.



Rien ne se passant plus, le témoin retourne à son travail, l'observation aura duré 1 heure 30.

Quittant son travail à 22:00, le témoin retourne chez lui. A 22:30, il retrouve ses camarades dans

un café de Rozérieulles et leur raconte son observation. Personne ne voulant le croire, il parie une tournée si dans le 1/4 d'heure qui suit ils ne voient rien. Un seul de ses camarades sort et au bout de 2 minutes observe un point brillant se déplaçant, puis plusieurs autres montant et descendant. Satisfaits, ils retournent au café. Mon opinion.

D'abord il est rageant de savoir qu'observant l'E, c'est à l'O que « ça » se passe. De plus personne ne m'a prévenu, les gens n'étaient pas au courant de mes activités ufologiques.

Ensuite, cette histoire n'a rien de spectaculaire, si les témoins avaient inventé une histoire ils l'auraient plus « corsée » avec au moins un « martien », ou bien une « soucoupe » plus spectaculaire. Non, il s'agit de points, deux à trois fois comme Vénus toutefois, et l'objet A a semblé vouloir atterrir (il l'a fait peut-être).

Si la date de l'observation ne peut être précisée, le témoin va essayer de le faire en demandant à ses collègues de travail.

Il m'apprend que ses parents, frères et sœurs, ont eux aussi fait une observation (voir cas suivant).

N.D.L.R. — Il y a eu un atterrissage à Doncourt-lès-Conflans, à 8 km au S-O, le 11-10-54, à Purnoy-la-Chétive, le 9-10-54. Remarquons que l'observation qui va suivre, faite à Metz, est faite par les membres de la même famille.

METZ : 5 mars 1974, entre 21:00 et 21:05.

Ce soir-là la météo affiche : 1/8 de stratocumulus à 930 m, 3/8 à 6.000 m. Visibilité à 4 km avec brume.

M. et Mme Servello, accompagnés de leurs trois enfants : Vicente, fille, 19 ans ; Elisabeth, 13 ans, et une fillette de 8 ans environ, venaient de rendre visite à un parent en traitement à la clinique Claude-Bernard et se trouvaient dans la cour, quittant l'établissement.

A peine arrivée dans la cour, Mme Servello aperçoit l'objet et criant très fort « Regardez ! regardez ! », alertant tout le monde, leur désigne l'objet du doigt. Elle se précipite sur une voiture en stationnement et en sort littéralement un docteur pour lui montrer le phénomène... trop tard... il avait disparu. L'observation n'a pas duré 5 secondes.

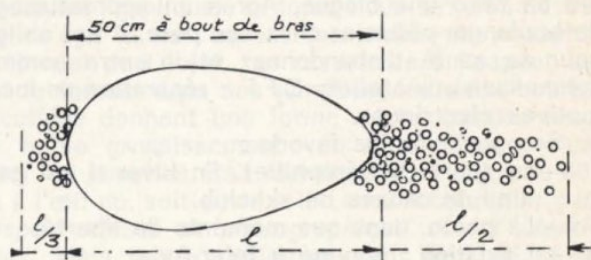
#### Description.

Elisabeth a vu l'objet dès le début, sortant d'un nuage à sa droite et disparaissant dans un autre nuage à gauche. L'objet a dû traverser la route de Sarrebruck, disent les témoins. Mme Servillo me montre alors un récipient d'environ 5 l. Le profil ressemble à celui d'une barrique dont un côté serait plus grand que l'autre. Je demande à M. Servillo de me faire un croquis de l'objet et c'est un œuf qu'il dessine, qui avance par le gros bout.

A bout de bras, l'objet avait une taille de 50 cm. « Il était énorme, on aurait dit un œuf avec le gros bout en avant, tout jaune, très brillant, avec des étincelles de toutes les couleurs, devant et derrière ».

En fait, ils disent qu'il possédait « une queue », « une traînée », mais les étincelles n'étaient pas comme de vraies étincelles, c'était une gerbe de ronds multicolores, pleins de petites boules multicolores.

La traînée avait environ la moitié de la taille de l'œuf, le devant le 1/3 environ moins coloré qu'à l'arrière.



METZ 5 mars 1974

Mon opinion.

Au cours de ma longue conversation, j'ai pu me rendre compte de la réalité de leur vision. Bien que fugitive, ils ont bien remarqué tous ces détails.

Mme Servello déclara : « Cela m'a plu de voir cela, je n'ai pas eu peur du tout. Si j'avais su, j'en aurais profité toute seule, ça m'a fait perdre quelques secondes d'observation d'avoir averti les autres. Je voudrais bien en voir encore ».

ROZÉRIEULLES : 7 avril 1974, de 20:00 à 21:30.

Observation au S-O par ciel clair et étoilé.

Premier témoin :

Alain Schuman se trouve dans le café où il a coutume de rencontrer ses camarades. L'un d'eux vient le chercher pour lui montrer quelque chose de bizarre dans le ciel ; il observe pendant 5 minutes un point lumineux un peu plus gros que Vénus, qui présente une trajectoire saccadée dans le ciel, avec retour en arrière, départ en avant, changeant de couleur, avec parfois l'impression d'une explosion avec gerbe d'étincelles, l'objet poursuivant ensuite sa trajectoire saccadée de descente.

L'objet ressemblait à un point émettant une forte lumière pulsante, alternativement blanche, rouge et bleue avec parfois des gerbes d'étincelles. Le phénomène n'intéressant pas spécialement le témoin, il retourne au café, confirmant n'avoir jamais rien vu de pareil.

Deuxième témoin :

Tribout, 17 ans, observe aussi le phénomène et prend comme point de repère un fil électrique. Il se situe au-dessus.

« L'objet grossissait et rapetissait tout en changeant de couleur ».

Il rentre au café pour jouer au flipper et en ressort au bout de dix minutes. Il recherche l'objet et le retrouve sous le fil repère. L'objet avait environ la taille de Vénus, les changements de couleur étaient très nets.

(suite page 26)

## Une observation avec photos en Suisse

Témoïn : M. René Perrier (20 ans), demeurant à Baulmes, 10 km à l'O de l'extrémité S du lac de Neuchâtel. Altitude 680 m (Michelin 70, pli 7).

C'est un homme travailleur, sérieux, incapable de faire une blague. Après un apprentissage de boulanger-pâtissier chez son père, il est obligé pour sa santé d'abandonner et il entre comme mécanicien aux ateliers C.F.F. : réparation de locomotives électriques.

Ses passe-temps favoris :

- 1 — Le sport (haltérophilie). En hiver il est gardien de cabane de ski-club.
- 2 — La photo, dans ses moments de liberté.
- 3 — L'aviation : abonné à Inter-Avia.

Il n'a pas de connaissances spéciales sur les M.O.C., sinon par les journaux.

Le 18 février 1974 il sort de chez lui à 04:30 pour parcourir ses 15 km habituels « dans la nuit » avant de prendre le train qui le conduit au travail à 7:00.

Temps clair, température de  $-2$  à  $0^{\circ}$ , vent léger du N-E au S-O.

En sortant il voit un objet lumineux sous une bande de nuages : « à deux doigts au-dessus des Alpes, le double de la hauteur des Alpes », au S-E de Baulmes, en direction des Diablerets.

Immédiatement il rentre prendre ses jumelles (7 x 50), jugeant l'objet bien visible, il retourne chercher son appareil photo : Minolta S.R.T. 101 avec C.L.C. muni d'un télé Minolta L.C. rekkor H.F. de 4,5-300.

Il prend une première photo. L'objet demeurant dans le ciel, il téléphone à M. P. Charlet, gérant de la Coop de Baulmes, qui sort examiner

le phénomène ; pensant être mal réveillé, il contourne sa maison pour voir la position de la Lune, puis téléphone à son fils, instituteur à Ste-Croix.

M. Perrier, qui est resté en observation dans son jardin, prend une photo toutes les dix minutes, soit en pose de 1 seconde, soit au  $1/1.000^{\circ}$ .

Aux jumelles l'objet a une forme ovale avec une antenne, sa luminosité est équivalente à celle de l'arc de soudure électrique, le témoin le répète plusieurs fois pendant l'enquête, le halo était vert-violet.

L'objet n'est ni un avion, ni un ballon-sonde, ni un phénomène électro-magnétique (?) que l'on observe au Cameroun (?) où il a séjourné.

Son déplacement se fait sur une ligne à  $45^{\circ}$  en direction de Genève (S-O), nettement plus lentement qu'un avion de la ligne Zurich-Genève. La vitesse de l'objet est régulière.

Après l'avoir observé dans le train Ste-Croix-Yverdon en compagnie de M. R. Marguerat, mécanicien du train, ils l'ont vu disparaître très très lentement comme un point lumineux dans la nuit.

M. Perrier a utilisé un film Kodak CX 135-20 de 80 ASA.

Il fait remarquer que la photo au  $1/1.000^{\circ}$  a une forme ovoïde, tandis que les poses d'une seconde ont une forme vermiculée.

Texte établi par M. N. Parent, d'Yverdon, à la suite d'un entretien avec le témoin, le 4 mars 1974. Lors d'une nouvelle rencontre, le 11, le témoin confirme ses dires et précise en outre : que tout d'abord il n'avait pas voulu que cela se sache, afin de ne pas passer pour un visionnaire ou un mythomane, mais qu'il s'était décidé à la suite d'un article paru dans le journal d'Yverdon du 26 février au sujet d'une lumière immense aperçue dans le ciel le lundi suivant et au même endroit.

Le témoin assure également qu'un employé de la Swissair, M. Liniger, de Nyon, a observé ce même objet, se déplaçant à 170 km/h et à 10.000 m d'altitude (!!!).

M. Perrier se souvient avoir aperçu, en août 1961, un objet long et incliné qui se déplaçait en travers des Alpes à une vitesse fantastique.

M. Perrier a bien voulu confier ses précieux négatifs à M. Parent, qui les a transmis au Résumo pour avoir nos conclusions.

Les photos, qui sont au nombre de dix, nous parurent intéressantes pour des raisons que nous allons développer ici.

L'heure très matinale de la prise de vue, plusieurs heures avant le lever tardif du soleil d'hiver, écarte immédiatement la possibilité d'un ballon-sonde. Le récit de l'observation permet de rejeter également les explications à base d'avions et autres aéronefs. Une étude des éphémérides lève le doute à propos d'objets astronomiques. Nous sommes bien en présence de quelque chose d'indéfinissable, sans préjuger de sa nature. On peut toutefois remarquer que cela dérivait dans la direction générale du vent observé.

### EN MOSELLE

(suite de la page 25)

Troisième témoin :

*Servello Fausto est celui qui a observé le phénomène le plus longtemps et celui qui a alerté les témoins précédents.*

N.D.L.R. — *Il n'apporte rien de plus que la confirmation des faits précédents. Je peux préciser également que Sirius, aux couleurs changeantes et donnant l'impression de mouvement, se trouvait dans la direction de l'observation. Une confusion est possible, presque certaine.*

F. L.

LA SEYNE-SUR-MER : 6 décembre 1973, à 8:45.

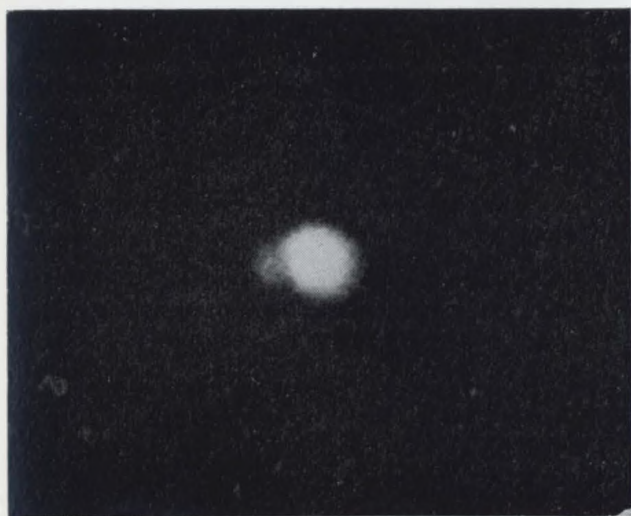
*Aux Sablettes, M. G. N., inspecteur des prix, a son regard attiré vers l'extérieur, entre les rideaux de sa chambre, entrouverts, par une lumière très vive. Il remarque une boule lumineuse décrivant une trajectoire rectiligne horizontale S-SO - N-NE sans à-coup. Il s'agissait d'une boule de forme ovale, ayant un diamètre de 1 cm à bout de bras, émettant une lumière pulsante allant du jaune presque blanc très vif à l'orange foncé. Les bords étaient flous. Ni traînée, ni bruit. Durée de l'observation de 5 à 10 secondes.*

(rapporté par M. C. Fritz)

Afin d'étudier au mieux ces photos il nous fallait des tirages de très bonne qualité. Après quelques recherches, un enquêteur de Paris, Mme Boix, a pris à sa charge le tirage couleur dans un excellent labo professionnel. Nous tenons tout particulièrement à remercier notre collaboratrice, qui a fait un très gros effort financier pour ces tirages exceptionnels.

Toutefois de nouveaux tirages s'imposaient pour terminer l'étude, nous avons donc fait établir des épreuves en noir et blanc par le dévoué photographe de Réсуfo : M. Mantaux.

Les clichés numéros 4, 7, 8, 9, 10 montrent une espèce de vermisseau (que nous avons déjà rencontré en d'autres enquêtes similaires, voir LDLN n° 111) ; de toute évidence il s'agit de la trace de l'objet reproduisant le bougé de l'appareil utilisé sans pied lors des poses de l'ordre d'une seconde avec un 300 mm !!



Prises au 1/1.000<sup>e</sup>, à plusieurs minutes d'intervalle, l'une et l'autre de ces photos montrent le même objet. Incluses dans la série d'une dizaine de photos de l'objet figurant sur le même film, elles militent en faveur de l'authenticité et il s'agit bien là de l'aspect photographique d'un objet de nature inconnue.

Les clichés numéros 2 et 3 sont les plus intéressants. En effet, ils ont été pris au 1/1.000<sup>e</sup>. De ce fait on ne peut raisonnablement évoquer le bougé.

Ils représentent une petite masse ronde, légèrement allongée, mesurant sur le film 35/100 mm, soit 4' d'arc. Ce point est flanqué d'un autre, qui lui est accolé, mesurant 15/100 mm, soit 2' d'arc. Cette figure est absolument identique sur les deux clichés ! On ne peut donc évoquer le hasard pour l'expliquer, et force nous est d'admettre qu'il s'agit là de l'aspect (au moins photographique) réel de l'objet, qui ressemble à l'aspect vu par le témoin dans ses jumelles, les deux boules accolées donnent une forme ovale, compte tenu du faible grossissement ; en effet, l'image vue dans les jumelles était identique à un objet de 40' vu à l'œil nu, soit environ la Lune. A condition que l'aspect visuel et photographique soient identiques. Mais il y a l'éblouissement de l'œil et la diffusion photographique.

Les clichés numéros 1, 5 et 6 montrent le même objet, mais plus étalé, peut-être par un bougé (temps de pose inconnu).

Toutes les photos montrent l'aspect de ces deux boules, même sur les photos bougées on devine que deux points ont dessiné la trace.

La petite boule est d'une couleur jaunâtre, mais la plus grosse est absolument blanche, surexposée au 1/1.000<sup>e</sup>, ce qui laisse entrevoir la fantastique luminosité de cet objet.

Un détail reste inexplicable : sur les photos bougées il y a une trace très ténue, mais bien réelle, une espèce de jet perpendiculaire à la direction générale de la trace. Est-ce une projection émanant de l'objet principal ? La trace, lors d'une phase plus rapide du bougé, d'un point particulièrement brillant ?

De toute évidence ces photos répondent aux critères de l'enregistrement d'un phénomène inexplicable pour l'instant.

Elles démontrent également la nécessité de prendre le maximum de clichés avec des temps de pose différents (et dûment notés), la nécessité d'utiliser un pied ou, si c'est impossible, de caler solidement l'appareil ; et l'urgence de voir de nouveaux photographes se joindre au Réсуfo, afin de traiter les dossiers le plus rapidement possible. L'idéal serait une ou plusieurs personnes, habitant assez près du siège de Réсуfo, afin de pouvoir traiter les problèmes directement lors de rencontres.

M. MONNERIE.

« Réсуfo cherche un collaborateur photographe, bénévole, demeurant le plus près possible du siège, septième ou quinzième arrondissement de PARIS, pour étude des négatifs et tirage. Si les clichés n'abondent pas, ceux qui sont intéressants demandent à être traités rapidement, aussi le ou les collaborateurs devront-ils être disponibles en permanence. S'adresser au siège de Réсуfo. »

(Voir « Nos Activités » page 10)

**AVEZ-VOUS LU :**

# **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES**

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE  
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »

(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

## **NOS LIVRES SELECTIONNES**

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2°). C.C.P. LYON 156-64.

1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 30 F.

2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE. Franco : 34 F. (Un gros volume qui comporte en appendice et in extenso le très important document « Un siècle d'atterrissages », publié par LDLN durant deux années).

3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 27,50 F.

4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 31,50 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).

5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI.

Franco : 25 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

6/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 28 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

7/ **LES O.V.N.I.s : MYTHE OU REALITE ?** par J. Allen HYNK. Franco : 38 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

8/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 33,50 F. Il s'agit de interviews de la fameuse émission de « France-Inter » « Pas de panique », plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

## **COURRIER**

● Dans le numéro 135 du mois de mai 1974 de *Lumières Dans La Nuit*, je trouve à la page 27, le phénomène observé par Mme Loncan, à Gensac-Aurelhan, dans les Hautes-Pyrénées, le jeudi 28 février 1974.

A ce propos il est bon que je vous signale qu'en 1966 et particulièrement autour du 15 novembre, une série de phénomènes similaires, à savoir de petits globes lumineux au voisinage de véhicules en mouvements, a été rapportée en Belgique dans la région gantoise.

Ainsi, le premier incident a été rapporté par un chauffeur de camion qui roulait sur la chaussée de Gand à hauteur de la localité de Vlierzele. Il entendit tout-à-coup une détonation sèche à l'arrière de son véhicule. Regardant dans son rétroviseur, il nota un petit globe lumineux, de teinte bleue au-dessus de la route à 1,50 m du sol. Il p.euvait au moment de l'incident.

Le 18 novembre 1966, un témoin, habitant de Gentbrugge, et son épouse sursautèrent lorsque se produisit une détonation et l'apparition d'une flamme jaune au-dessus du capot de l'automobile dans laquelle ils avaient pris place. Ceci se produisit sur la commune de Vlierzele-Papegem. Il était alors 13:30.

Le même jour et au même endroit un autre automobiliste aperçut tout-à-coup, à 50 m devant son véhicule, un globe jaune qui se précipita en droite ligne vers son pare-brise contre lequel il éclata avec un bruit sec. Immédiatement le conducteur s'immobilisa et sortit de son véhicule. Mais la vitre était intacte.

Enfin, un autre témoin, lui aussi à bord de son véhicule et qui se dirigeait vers Grammont, fut surpris de voir à hauteur de Steenhuize-Wijnhuize, et à quelques décimètres au-dessus de la chaussée un globe bleu-rouge, immobile qui, alors que le témoin n'était plus qu'à quelques mètres du phénomène, s'éleva vers le petit bois d'Ophasselt. L'incident se produisit le 21 ou 22 novembre 1966.

Je crois qu'il est intéressant de rapprocher ces incidents belges de celui rapporté par Mme Loncan.

Jacques Bonabot

N.D.L.R. — On remarquera aussi la localisation du phénomène comme à Rabastens, région qui n'a jamais cessé d'être active au point de vue observations.

## **LUMIERES DANS LA NUIT**

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385  
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4° trimestre 1974